



Les entreprises françaises gagnent collectivement grâce au numérique

jeudi 8 novembre 2007



55, avenue Bosquet - Paris 7^e

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES ET DE L'EMPLOI



Les entreprises françaises gagnent collectivement grâce au numérique

jeudi 8 novembre 2007

Animation de la journée : *Pierre Faure*, président de l'AFNeT

9h15 - Introduction

TIC&PME 2010, un plan d'actions pour gagner ensemble,
Jean-Pierre Corniou, président de l'instance de coordination TIC&PME 2010 au MEDEF

9h30 - Administration et e-business : Taiwan montre l'exemple

Chun-Fang HSU, Deputy Director of Bureau Of Foreign Trade

9h45 - Le numérique dans l'administration au service des entreprises

Table ronde animée par *Jean-Marc Dufour*, président d'EdiFrance

Témoignages sur les leviers eAdmin par secteur

- *Bruno Latombe*, DGDDI, directeur informatique des douanes
- *Marc Meyer*, DGME, chef du service du développement de l'administration électronique
- *Jean Claude Jacquot*, CGAAER, ingénieur général au Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux

10h30 - Démonstration eExport : Guichet français du e-commerce international

- *Jean Luc Ansel*, directeur Cosmetic Valley
- *Alicia Say*, Project Manager, International Strategic Alliance Business Planning & Development dept, TRADE-VAN, Taiwan

10h45 Pause Café

11h00 - Intervention

Le PLM collaboratif, facteur-clef de succès des nouvelles générations de Falcon, *Jacques Pellas*, Secrétaire Général Dassault Aviation

11h15 - Démonstration : portail de conception collaborative

scénarios de conception collaborative dans l'industrie

11h30 - Concevoir ensemble : une nouvelle révolution industrielle

Table ronde animée par *Jean-Michel Yolin*, Conseil Général des Mines

- *Jean Brangé*, Boost - chef de projet PLM/SEINE (Aéro)
- *Alain Maury*, Medi@construct, chef de projet eXpert (BTP)
- *Jean Charles Delplace*, Cetim, chef de projet ALLIEE (mécanique)
- *Anne le Ret*, Dassault Aviation, Chef de Projet PLM du SMS
- *Jean-Jacques Urban-Galindo*, Consultant ancien directeur du projet INGENUM (PSA)
- *Guy Forax*, président FPD MUG

12h45 Déjeuner

14h00 - Intervention

Commerce, industrie des biens de consommation et TIC : les nouveaux enjeux, *Philippe Lemoine*, président du Comité Economie Numérique du MEDEF, PDG LaSer

14h15 - Supply chain numérique, vers plus de compétitivité

Table ronde animée par *Pierre Georget*, président de GS1 Europe

- Résultats de la dernière étude sur les standards GS1, *Pierre Georget*, président de GS1 Europe
- Premier bilan du projet Logis TIC de la filière automobile, *Thierry Koscielniak*, Galia/Odette Logistics Projects Manager
- EDI et horlogerie: freins, gains financiers et administratifs, *Michel Simon*, directeur général de SMB
- TIC et agro alimentaire : répondre à la demande des distributeurs freins et gains finaux, *Brigitte Arnaud Boué*, PDG de Goulibeur
- Processus collaboratif pour les PME de l'électronique, *Michel Ramez*, directeur commercial Hypertac
- Premier bilan de la filière Jouet et Puériculture *Annie Schoutteten*, directeur juridique et EDI, Fédération Jouet et Puériculture

15h15 - Marchés publics à l'ère du numérique: les enjeux pour les collectivités et les entreprises

Table ronde animée par *Bernard Longhi*, vice-président d'EdiFrance

- Portail «téléservices» destiné aux collectivités de l'Aube, *Philippe Pichery*, directeur général des services du Conseil Général de l'Aube (CG 10)
- Enjeux et engagements des acteurs des Marchés Publics, *Patrick Bernasconi*, président de la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP)

15h45 Pause Café

16h00 - Accompagnement des PME : la Normandie témoigne pour la filière automobile

Table ronde animée par *Jacky Cousin*, directeur de Galia

Comment les acteurs d'une région se sont mobilisés pour aider les PME travaillant pour l'Automobile à implémenter des outils TIC pour améliorer leurs performances au travers du projet national ALFA.

- *Christian Chupin*, directeur adjoint CRCI Rouen, porteur de projet Haute Normandie
- *Gilles Mariey*, directeur, CTN de Caen, porteur de projet Basse Normandie
- *Alain Louis Schmitt*, DRIRE Basse Normandie
- *Eric Öhlund*, président ACGB
- *Nathalie Rébert*, responsable BAOTIC

17h00 - Intervention

Efficience économique dus aux échanges électroniques, *Jean-Hervé Lorenzi*, membre du Conseil d'Analyse Economique, Professeur à l'Université Paris-Dauphine

17h15 Clôture

*Laurence Parisot**, présidente du MEDEF

Christine Lagarde, ministre de l'Économie, des Finances et de l'Emploi

*, à confirmer

17h30 Cocktail



Le plan d'action TIC-PME 2010



Contexte

Le développement de la société de l'information et de l'économie de la connaissance représente la mutation économique et sociale majeure de ces dernières années. L'impact positif des TIC sur le développement et la compétitivité des entreprises est un phénomène maintenant reconnu, mais l'usage des TIC dans les entreprises françaises et en particulier les PME souffre d'un retard certain par rapport à nos compétiteurs.

Au cours des dernières années, différentes actions ont été lancées par les acteurs du développement économique au niveau national ou local et l'analyse des retours d'expérience, positifs et négatifs, a mis en évidence :

- une faible réceptivité de certaines entreprises (TPE en particulier) aux nouvelles technologies ;
- le manque de standards et de formats d'échanges adaptés pour permettre une dématérialisation et une automatisation effectives des échanges allant au-delà des outils de base (traitement de texte, email, site web...);
- les hésitations des entreprises à sauter le pas de la dématérialisation car elles craignent, si leurs partenaires ne le font pas, d'avoir investi pour rien.

Stratégie - Organisation

Pour remédier au premier problème (faible réceptivité de certaines entreprises), le ministère a lancé début 2006 un programme de sensibilisation et d'accompagnement des professionnels intitulé « Entrepreneurs, faites le choix de l'économie numérique », qui s'adresse particulièrement aux TPE.

Pour remédier aux deux problèmes suivants (manque de standard et hésitations des entreprises), le Ministère a lancé fin 2005 l'initiative TIC&PME 2010 pour inciter les entreprises d'une même filière à mutualiser leurs efforts et leurs réflexions, et à développer dans le cadre de règles internationales les standards et outils spécifiques dont elles ont besoin.

Cette opération a été conçue comme une action de mobilisation de l'industrie française, à laquelle s'associent les pouvoirs publics (le ministère de l'économie, des finances et de l'emploi) et le monde économique (MEDEF, fédérations professionnelles, chambres de commerce et d'industrie...).

La Direction Générale des Entreprises (DGE) qui est responsable de la conduite de l'opération s'appuie sur un comité de pilotage qui la conseille dans les tâches de nature régaliennne (décisions de financement...). Elle bénéficie par ailleurs de l'appui d'une instance intersectorielle de coordination ouverte à tous les porteurs de projets, chargée de créer une forte dynamique par la mutualisation des meilleures pratiques, veiller à la cohérence des standards d'échanges électroniques entre les différentes filières et ainsi permettre à terme aux PME le plus souvent multisectorielles de s'approprier ces différentes méthodes dans une relation gagnant-gagnant avec leurs clients.

L'instance de coordination est soutenue par l'AFNET, EDIFrance et GS1 France qui lui offrent la ressource humaine permanente et l'expertise partagée, nécessaire à ses travaux.

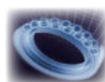
Avancement

A l'occasion des deux appels à projets successifs en 2005-2006 et 2006-2007, une vingtaine de filières se sont mobilisées et bénéficient de plus de 10M€ d'aide de la part du ministère de l'économie, des finances et de l'emploi.

Sous l'impulsion des fédérations ou des grands donneurs d'ordre, les outils et standards qu'elles développent pourront être mis en œuvre de façon collective et coordonnée par les entreprises de la filière au niveau local. Ce déploiement et cette appropriation par les PME des outils, mais surtout des nouveaux modes de travail qu'ils impliquent, constituent le nouveau chantier de TIC&PME 2010 à compter de l'année prochaine.

Sites

- <http://www.telecom.gouv.fr/tic-pme2010>
- <http://www.ticpme2010.fr/>



Soutien Technique TIC&PME 2010

Activité 2006-2007



L'équipe de soutien technique assure la coordination intersectorielle et interrégionale et favorise la fertilisation croisée des projets. Elle veille à la mise en oeuvre de standards intersectoriels garantissant l'interopérabilité des solutions.

Pour répondre aux besoins de soutien de l'instance de coordination, L'AFNET en partenariat avec EDI France et GS1 forme le soutien technique qui pilote le projet Boost Industries et Services ayant clairement identifié les missions et tâches d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les projets du plan d'action TIC & PME 2010.

Les actions principales de l'équipe du Soutien Technique sont :

- l'accompagnement des projets
- la coordination intersectorielle des projets
- la communication et le relais d'informations
- l'assistance au déploiement

Accompagnement des projets

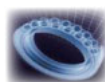
- mise à disposition d'un espace de travail collaboratif en ligne
- mise à disposition et gestion d'un agenda commun en ligne
- définition d'une grille d'indicateurs
- réalisation d'un tableau de bord de suivi par projet
- missions d'assistance et de conseil au montage des projets
- participation aux comités de pilotage et étapes clé des projets

Coordination intersectorielle

- organisation de réunions de pilotage et de coordination
- organisation de réunions par écosystème
- organisation de réunions thématiques (Architecture technique- Déploiement - PLM- e-Admin - e-Catalogue - Gestion des identités Traçabilité...)
- réalisation d'ouvrages de référence (ebXML pour décideurs – Guide de standardisation TIC&PME2010...)
- réalisation du tableau des processus TIC PME 2010 regroupant les travaux des projets sur leurs Processus.
- Création d'une Librairie TIC&PME2010 » en ligne <http://www.ticpme2010.fr/referentiel/>

Communication

- animation du Portail TIC-PME 2010 et de sa newsletter
- organisation de la journée de lancement du 7 novembre 2006
- organisation de la journée déploiement régional 8 février 2007
- organisation de la journée du 8 novembre 2007 : « Les entreprises françaises gagnent collectivement grâce au numérique »
- assistance aux projets dans la diffusion et le relais aux actions de communication



Déploiement

- modélisation de l'approche de déploiement « TIC & Régions »
- lancement des actions « TIC & Régions »
- réalisation d'un Kit de communication régionale
- organisation de réunions en régions (Lille, Toulouse, Châlon/Saône,...)
- réalisation d'un outil d'accompagnement (tableau de répartition)

--

Le programme Boost-Industrie et Services a pour objectif de :

- Assurer la coordination intersectorielle des projets, notamment au sein des éco-systèmes pour assurer la cohérence des travaux et éviter que des PME agissant au profit de différents secteurs industriels, ne se voient imposer des formats et des standards différents.
- Accompagner les Chefs de Projet dans la réalisation de leur projet.
- Coordonner la mise en oeuvre des standards sectoriels inter-opérables PLM et SCM (conformes aux recommandations de l'UN/CEFACT), pour intégrer numériquement les filières et permettre aux fournisseurs multisectoriels de travailler avec leurs clients d'autres filières.
- Développer, mutualiser, et rendre disponible sur un portail les méthodes et outils nécessaires à la coordination (annuaire des acteurs, référentiel des standards, ...), au déploiement des modes de travail numériques dans les filières, et offrir aux projets un outil de promotion de leur démarche vers les PME et les acteurs de terrain (Référentiels, diagnostics, formations (PME, consultants), recommandations stratégiques et fonctionnelles (fiches pratiques), témoignages utilisateurs, expérimentations opérationnelles, communication, annuaires)
- Organiser le réseau national et régional d'acteurs de soutien aux PME : Consultants, Espaces Entreprises Numériques, ...
- Susciter le lancement de projets régionaux d'accompagnement personnalisé des PME , et assurer une coordination interrégionale/sectorielle
- Susciter dans d'autres filières le lancement d'autres projets de numérisation de filières.

Le Projet Boost-Industrie & Services jouera le rôle de Soutien technique de l'instance de coordination pour la coordination des projets et leur accompagnement, ainsi que le rôle de secrétariat permanent de cette instance.

Il comprendra des tâches :

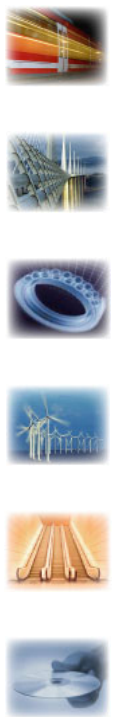
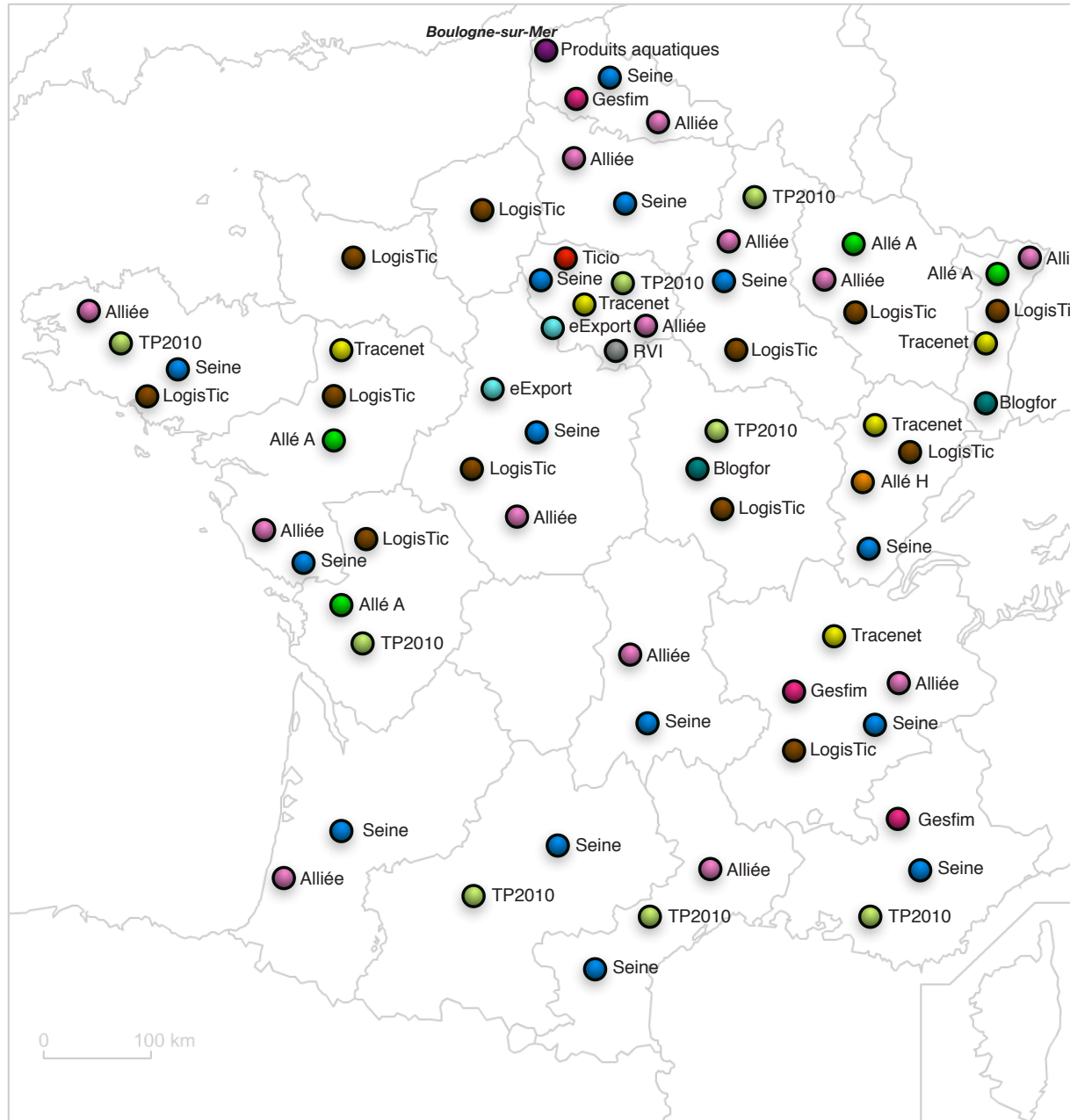
- De management, menées par le chef de projet (cette tâche permettra de manager les tâches du Soutien technique, la préparation et le suivi des réunions de l'instance de coordination.)
- De coordination intersectorielle et d'accompagnement des projets, menées par le chef de projet et des experts
- D'interopérabilité des standards, menées par des experts internationaux
- De communication, menées par un chargé de mission

Carte de déploiement des projets TIC&PME 2010



Régions de déploiement des pilotes

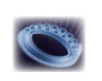
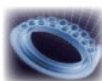
- | | | | |
|--|--|--|--|
| | Allé Ameublement
Alsace
Lorraine
Pays de la Loire
Poitou-Charente | | LogisTic
Alsace
Basse-Normandie
Bourgogne
Bretagne
Centre
Champagne-Ardennes
Franche-Comté
Haute-Normandie
Lorraine
Pays de la Loire
Poitou-Charentes
Rhône-Alpes |
| | Allé Horlogerie
Franche-Comté | | Alliée
Alsace
Aquitaine
Auvergne
Bretagne
Centre
Champagne-Ardennes
Pays de la Loire
Ile-de-France
Languedoc-Roussillon
Lorraine
Nord-Pas-de-Calais
Pays de la Loire
Picardie
Rhône-Alpes |
| | Seine
Aquitaine
Auvergne
Bretagne
Centre
Champagne-Ardennes
Franche-Comté
Ile-de-France
Languedoc-Roussillon
Midi-Pyrénées
Nord-Pas-de-Calais
Pays de la Loire
Picardie
Provence-Alpes-Côte d'azur
Rhônes-Alpes | | RVI
Ile-de-France |
| | Tracenet
Alsace
Franche Comté
Ile-de-France
Pays de la Loire
Rhône Alpes | | TICIO
Ile-de-France |
| | Produits aquatiques
Boulogne-sur-Mer | | TP2010
Bourgogne
Bretagne
Champagne-Ardennes
Ile-de-France
Languedoc-Roussillon
Midi-Pyrénées
PACA
Poitou-Charentes |
| | eExport
Centre
Eure
Yvelines | | ResAgri
toutes régions |
| | Gesfim
Nord-Pas-de-Calais
Provence-Alpes-Côte d'azur
Rhône-Alpes | | |
| | Blogfor
Alsace
Bourgogne | | |



Planning de déploiement des projets TIC&PME 2010



Déploiement régional	2007				2008				2009			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
LogisTIC (GALIA)												
TICIO (FIEN)												
ALLIEE (CETIM)												
SEINE (GIFAS)												
TP2010 (EDIBuild)												
eXpert (MEDIAConstruct)												
GESFIM (A-B-C) (TLF)												
e- Export (Cosmetic valley)												
Allé Horlogerie												
Allé Meuble												
TraceNet (FJP)												
SufiX (FNC)												
DESIGN NET (IFTH)												
RES-Agri (EDIAgro)												
Pôle Filière Produits Aquatiques												
BLOGFOR (AFOCEL CTBA)												
RVI (FENSCOPA)												



TIC&PME 2010

Instance de Coordination



L'instance de coordination joue son rôle conformément aux principes sur lesquels est basé l'appel à projets TIC-PME 2010.

Mission de l'Instance de coordination TIC&PME 2010

1- Créer et entretenir une forte dynamique par la mutualisation des meilleures pratiques et par la capitalisation sur des facteurs clefs du succès : cette instance doit être un lieu d'échanges et d'incitation, elle doit développer les contacts permettant à de nouveaux secteurs ou filières de participer à cette dynamique et favoriser l'émergence de projets similaires. La qualité des projets présentés et les résultats qu'ils permettent d'obtenir seront évalués sur la base de critères et d'indicateurs objectifs et transparents.

2 – Veiller à la cohérence des standards d'échanges électroniques entre les différents projets des secteurs ou filières retenus par le ministère : cette coordination ne doit pas se faire de manière contrainte, ne doit pas privilégier indûment les standards d'une filière par rapport à une autre mais doit néanmoins permettre de garantir que les entreprises ayant des flux avec plusieurs secteurs ou filières, notamment les PME et sous-traitants de niveau 3 ou 4, ne se retrouvent pas confrontées à un maquis rédhitoire de standards d'échanges développés indépendamment les uns des autres. Des gains économiques tangibles y sont également à attendre pour de très nombreux acteurs.

3 - Coordonner l'articulation entre les travaux de conception développés par secteur ou filière, et le déploiement dont la mise en œuvre doit être effectuée au niveau local (et tout particulièrement au niveau des régions).

Membres de l'Instance de coordination



Jean-Pierre Corniou
(Président de l'Instance)



OLIVIER Franck
(ACFCI)



Marc Moreau (DGE)



Pierre Faure
(AFNeT)

Nicole GERLES (DGE)



Bernard Plainfosse
(MinEFE)



Pierre Georget
(GS1)



Jean-Pierre Dardayrol
(MinEFE)

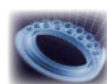


Jean Marc Dufour
(EDIFrance)

Jean-Claude Mailhan
(CGTI)



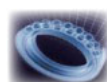
Jean-Michel Yolin
(CGM)



Liste des projets



- Projet N° 06 **DESIGN NET**
- Projet N° 07 **GESFIM**
- Projet N° 08 **LogisTIC**
- Projet N° 09 **RES-Agri**
- Projet N° 10 **TraceNet**
- Projet N° 18 **TP2010**
- Projet N° 28 **eXpert**
- Projet N° 30 **SuñiX**
- Projet N° 38 **e-EXPORT PME**
- Projet N° 41 **TICIO**
- Projet N° 47 **PÔLE FILIÈRE PRODUITS AQUATIQUES**
- Projet N° 51 **Allé**
- Projet N° 55 **ALLIEE**
- Projet N° 66 **SEINE**
- Projet N° 68 **BLOGFOR**
- Projet N°76 **RVI**
- Projet **BIO-BPM**
- Projet **EDI-OPTIQUE**
- Projet **INTERFINANCE**



DESIGN NET



Porteur du projet : IFTH

L'Institut Français Textile/Habillement (IFTH) est depuis longtemps le référent dans le domaine du système d'information au sein de la filière (modèles d'organisation, échange de données, normalisation des messages EDI, structuration de portails et d'extranets). L'IFTH développe actuellement plusieurs projets de R&D liés à la « virtualisation » de la Conception Produit 2D/3D.

Site Web : www.ifth.org

Responsable : **Patrick ROBINET** (IFTH) – mail : probinet@ifth.org

Durée du projet : 24 mois – Planning : Septembre 06 à Septembre 08

Partenaires du projet :

- **ATORM** : Entreprise/franchiseur spécialisé dans la retouche habillement et cuir avec un réseau de boutiques franchisées : RAPID-Couture. La Société ATORM souhaite, dans le cadre du projet, tester et valider une offre de conception de vêtements sur mesure avec l'utilisation de nouvelles technologies de conception 2D/3D. La force de la Société ATORM est de disposer d'un réseau de 184 boutiques gérées par des professionnels de la retouche/modification de vêtements.
- **LE CARPENTIER** : La société LE CARPENTIER est un sous-traitant/prestataire de services dans le domaine du Bureau d'étude/prototypage rapide de collection et de vêtements d'échantillonnage (prototype, tête de série, ...). L'objectif de la Société LE CARPENTIER est de tester une nouvelle organisation de conception Produit et d'offre de prototypage basée sur les technologies de CAO 3D.

L'IFTH et GS1 France travaillent ensemble depuis de nombreuses années sur la conception et la diffusion des standards d'échanges (ex. conception des messages EDI filière textile/habillement, ...). Tout projet de standard qui pourrait être créé par le projet DESIGN-NET, sera systématiquement soumis pour approbation à GS1 France.

Objectifs et contexte du projet :

Le présent projet DESIGN-NET concerne l'étude et la validation, avec des entreprises pilotes, d'une chaîne de conception 2D/3D 100 % numérique, avec des échanges de données Produit entre partenaires distants.

La filière Textile/Habillement subit depuis quelques années une profonde mutation du fait d'une très forte délocalisation de la production de masse. L'une des réponses à cette mutation, est de proposer aux entreprises, un ensemble d'éléments organisationnels et les outils ad-hoc pour mettre en place un véritable processus 100 % numérique de création/conception en privilégiant la personnalisation de produits et l'échange d'information des données de conception (modèle 3D, morphotype 3D, ...) entre les partenaires.

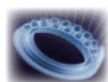
Les objectifs du projet sont :

- De développer des éléments manquants du processus de conception 100 % numérique (morphotype 3D par cible marché, bibliothèque de modèles de base en 3D, ...). Ces éléments seront complétés et améliorés par des développements spécifiques au projet afin de satisfaire les besoins des entreprises.
- De réaliser un projet pilote industriel pour valider les nouveaux processus de conception de vêtement personnalisé pour servir d'exemples pour le déploiement au sein de la filière.

Le projet permettra de mutualiser plusieurs outils et services pour permettre aux PME d'accéder et d'utiliser, de façon opérationnelle, un processus de conception 2D/3D 100 % numérique. Les services/outils développés (ou mis à disposition) par l'IFTH, au sein du projet, seront mis à disposition des partenaires afin de réaliser un test industriel en vraie grandeur. Après validation de l'ensemble des éléments (techniques et organisationnels) par les partenaires pilotes, ils seront accessibles aux PME par le biais des offreurs de solutions (Lectra, ...). L'avantage, pour les PME, est que les études, les tests, les processus d'intégration, auront été étudiés par le projet (en coopération avec les offreurs de solutions).

La virtualisation du processus de conception (2D/3D) doit apporter de nombreux avantages qui serviront d'indicateurs pour évaluer les performances des résultats obtenus :

1. Réduction de 30 % du nombre de prototypes nécessaires pour valider les modèles. Impact sur les coûts de prototypage.
2. Réduction du temps de conception d'un modèle (multiplication de l'offre produit pour un même coût de conception).
3. Personnalisation rapide d'un modèle selon la morphologie de la personne et de ses choix matière/couleur. Satisfaction et adhésion de la clientèle pour une offre de vêtement personnalisé (taille et forme) à un prix marché. Création d'une nouvelle offre de service pour les consommateurs (voir le projet pilote ATORM avec le réseau Rapid-Couture).
4. Amélioration du circuit d'échange d'informations et de validation inter-partenaire (styliste, modéliste, sous-traitant BE, fournisseur de tissus, ...).



L'expérience d'autres secteurs industriels (ex. automobile, ameublement, ...) qui utilisent déjà des solutions de CAO 3D, sera étudiée afin de réaliser des transferts de savoir-faire vers la filière Textile/Habillement.

Résultats attendus

Le projet DESIGN-NET doit aboutir à 5 résultats :

1. Un outil de travail collaboratif, accessible sur le Web, permettant de faire vivre en 3D, des prototypes virtuels, de manière interactive (utilisation de la plateforme technologique du pôle TECTHERA + applicatifs IFTH).
2. Un outil de visualisation en 3D interactive à vocation commerciale, pour Web (connexion directe avec des clients) ou en solution embarquée sur un ordinateur portable (pour les forces de vente).
3. des mannequins 3D/physiques et règles d'usage de la CAO 2D/3D (cours de formation).
4. Un process numérique de design + modélisme pour une offre de vêtement personnalisé ou vêtement d'actualisation. Un projet pilote est prévu avec la Sté ATORM.
5. Réalisation des standards d'échange ou préconisation de standards déjà existants (voir la coopération avec GS1).

Résultats disponibles (décembre 2007)

L'achèvement de la 1ère année du projet a permis la réalisation de plusieurs éléments ou solutions opérationnels pour les PME et les grandes entreprises du secteur de l'habillement :

1. Les outils de travail collaboratif

Depuis le démarrage du projet, plusieurs solutions de travail collaboratif ont été mises à disposition des entreprises (ex. solution de type PLM de Lectra, ...). Dans le domaine du travail collaboratif, le travail de l'IFTH a été centré sur :

- Les règles d'usage de ces nouveaux outils
- L'adaptation et/ou la personnalisation de certaines fonctionnalités liées aux besoins du secteur (ex. la représentation en 3D). Grâce à l'appui de la plateforme de conception numérique de l'IFTH (Roanne/Cholet), l'outil de travail collaboratif du pôle TECTHERA a été choisi pour former, sensibiliser les entreprises au travail collaboratif. Pour mieux personnaliser cet outil aux besoins du secteur Habillement, un applicatif de visualisation 3D a été développé (solution MOCATH).

2. Un cours de formation sur la CAO 2D/3D

Grâce à cette formation, les PME du secteur Habillement peuvent mieux appréhender les modalités d'utilisation d'une solution de CAO 2D/3D et ses avantages au niveau de la conception.

3. Les nouveaux mannequins 3D et physiques pour le bureau d'études

Suite à la Campagne Nationale de Mensurations, les résultats ont montré que la morphologie des français avait beaucoup évolué. La mise au point des modèles nécessite que les bureaux d'étude disposent de nouveaux mannequins soit en format 3D (pour la CAO), soit en version physique pour les essayages.

Mannequins 3D et physiques disponibles :

- Homme – stature 181 cm – drop -6
- Femme – taille 40 – drop [0-4]
- Enfant garçon – 8 ans – stature 128 cm.

Ces mannequins seront commercialisés par l'IFTH sous la marque Anthro 3D.

4. Une étude de cas sur une offre de vêtement personnalisé PAP Femme

Pour le secteur du Textile/Habillement, fortement concurrencé par les pays émergents, la personnalisation des produits serait un nouveau marché à développer.

L'utilisation des nouvelles technologies est un élément important pour garantir le succès d'une offre de vêtement personnalisée. DESIGN-NET a réalisé une étude de cas pour fournir aux entreprises des éléments technico-économiques pour aider au développement de ce type de marché.

L'étude de cas concerne une offre de vêtement personnalisé Femme et un test, en vraie grandeur, avec le réseau de boutiques Rapid-Couture, est en cours (2007/2008).

COMMUNICATION ET DEPLOIEMENT DES RESULTATS

La dissémination des résultats, auprès des entreprises du secteur Textile/Habillement, est assurée par l'IFTH par différents moyens :

- Des conférences en région pour informer le plus grand nombre de PME. 5 conférences ont déjà été réalisées entre mai et juillet 2007, elles ont réuni environ 200 personnes.
- L'initialisation d'un évènement dédié à l'usage des TIC dans le secteur de la Mode (annuel ou bi-annuel) baptisé FORUM de l'INNOVATION MODE. Le 1er forum a eu lieu à Cholet le 24/09/2007, il a réuni 80 personnes.
- Des brochures sur les résultats disponibles (ex. brochure sur les nouveaux mannequins Anthro 3D).
- La diffusion des résultats par le biais du réseau de transfert de l'IFTH (15 personnes).

GESFIM

(Gestion Electronique et Sécurisation du Fret International Multimodal)



Porteur du Projet : TLF Transport et Logistique de France

(Fédération professionnelle des entreprises de Transport et Logistique de France)

<http://www.e-tlf.com/>

Contact : **Anne Sandretto**

Référent MinEFI : **Jean-François Janin**, jean-francois.janin@industrie.gouv.fr

Référent Soutien Technique : **Jean-Marc Dufour**, jean-Marc.dufour@paris-Eci.net

Partenaires du projet

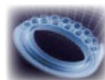
- SAGE (Editeur de logiciels spécialisés, intégrateur de ses solutions et fournisseur d'Applications Hébergées pour les filières du transport & logistique et de l'agroalimentaire frais.) <http://www.elit.fr/>
- AD'MISSIONS (Société de Conseil 1200 Consultants en France avec expertise en standardisation des échanges électroniques eBusiness et technologies associées pour le Transport et la Logistique. EDI, EDIFACT, XML...) programme Norm@Fret (normalisation Fret et Flotte) <http://www.admissions.fr/index.php>
- CRCI Nord-Pas de Calais. Chambre régionale de Commerce et d'Industrie, animatrice du réseau des 13 Chambres locales du Nord-Pas de Calais. La CRCI est engagée depuis plusieurs années dans l'appui à la filière logistique. <http://www.nordpasdecalsais.cci.fr/>

Description et objectifs du projet :

Le projet GESFIM comprend trois grands axes complémentaires entre eux et dont l'objectif commun est de donner aux PME de la filière Transport & Logistique et des filières en relation avec le secteur, des outils opérationnels, des référentiels normalisés destinés à optimiser et sécuriser les échanges d'information et à fluidifier ces échanges dans un contexte international et multimodal.

Les trois grands axes complémentaires :

- Premier axe (GESFIM A):concerne la dématérialisation et la sécurisation des transactions douanières ainsi que le suivi des flux dans le transport international.
- Deuxième axe (GESFIM B) : permet l'insertion optimale du transport routier dans les systèmes des filières industrielles et commerciales.
- Troisième axe (GESFIM C): consiste à donner aux PME la capacité à proposer un service de traçabilité produits dans la relation client fournisseur au sein de la Supply Chain.



Les trois sous projets, GESFIM A, B et C se complètent en développant, tous les trois, 6 volets :

- La Normalisation
- La Dématérialisation
- La Mutualisation
- L'Interopérabilité
- La Sûreté & Sécurité
- La Diffusion & Conduite du changement



■ Pilotage du projet :

TLF est le porteur chef de file du projet, il assure donc :

- La maîtrise d'ouvrage
- La coordination entre les partenaires
- Le suivi et les rapports d'avancement
- L'étude du cadre juridique
- Le guide méthodologique
- Le rôle majeur dans le pilotage et l'assistance au déploiement, et participe aux activités du projet : études préalables, cahier des charges et de recette.

Un comité de pilotage est constitué du Chef de File TLF, des partenaires SAGE, CRCI et AD'MISSIONS.

■ Plan de management :

Le projet global est géré sous la responsabilité d'un Directeur de Projet dédié. Sa réalisation se traduit par un grand nombre de tâches à exécuter, celles -ci sont regroupées et affectées à des chantiers créés spécifiquement pour les besoins du projet. Ces chantiers sont organisés selon les domaines fonctionnels et techniques et le lotissement des réalisations. Chaque chantier du projet est placé sous la responsabilité d'un Responsable de projet.

■ Durée :

Phase fonctionnelle et phase technique d'une durée de 24 mois

■ Livrables :

Etudes préalables, Référentiel e-Business de la filière, cahiers des charges nécessaires aux développements informatiques, maquettes des solutions, Cahiers de recette, Compte-rendus d'avancement, Guides d'implémentation technique, Guide méthodologique (accompagnement du changement), Plan de communication, Enquêtes d'appropriation.

LogisTIC



Porteur du Projet : GALIA

Responsable : **Jacky Cousin** (Directeur de GALIA)

Contact : **Thierry Koscielniak** (Chef de projet Logistique)

Référent MINEFI : **Ghislaine Morin**

Partenaires du projet en région:

- **Alsace** : CRCI de Strasbourg et du Bas-Rhin
- **Basse Normandie** : Centre des Technologies Nouvelles à Caen - MOVEO
- **Bourgogne** : Autobourgogne
- **Bretagne** : Performance 2010 – Pôle de Compétitivité Haut de Gamme
- **Centre** : CRCI du Centre - Pôle Automobile de la Région Centre
- **Champagne Ardennes** : Pôle d'Excellence Automobile de Champagne Ardenne
- **Franche Comté** : BAOTIC – PerfoEst – Pôle de Compétitivité Véhicule du futur
- **Lorraine** : Mission Automobile AUTOESSOR
- **Pays de Loire** : Performance 2010 - Pôle de Compétitivité Haut de Gamme – Institut Automobile du Mans
- **Poitou Charente** : Performance 2010 - Pôle de Compétitivité Haut de Gamme
- **Rhône Alpes** : Espace Numérique Entreprises - Pôle Productique Rhône Alpes
- **Haute Normandie** : CRCI De Haute Normandie - Pôle Normand des Echanges Electroniques – MOVEO

Introduction :

Dans le but de poursuivre notre aide envers les PME de l'automobile et des autres filières, GALIA a décidé en 2006 de lancer dans le cadre de l'appel à projet TIC PME 2010, une action visant à améliorer la performance Logistique des PME de la filière grâce aux outils TIC : le projet LogisTIC.

Les apports du projet :

L'enjeu principal est le titre même de l'étude ALGOE, à savoir l'adaptation structurelle des équipementiers de second rang et des PME de la filière automobile. Cette adaptation vise deux objectifs principaux:

- assurer la pérennité des PME de rang 2 du secteur automobile en leur donnant les moyens de s'adapter à leur nouvel environnement lié à la mondialisation des échanges et à leur positionnement sur d'autres secteurs industriels (mécanique, aéronautique, ...).
- améliorer la compétitivité de la filière automobile

Les acteurs régionaux (Chambre de Commerce et d'Industrie, DRIRE, Conseils Régionaux, Syndicats professionnels, CRITT, Pôles d'animation économique, consultants, ...) sont évalués sur leur capacité à :

- identifier les besoins «réels» des PME de la filière automobile, en relation avec leurs donneurs d'ordres
- présenter les opportunités qu'apporte la réorganisation des filières dans un contexte de globalisation des échanges.
- convaincre les patrons de ces PME à s'engager dans la «mutation B2B»;
- faciliter la mise en oeuvre des outils TIC et l'atteinte des résultats escomptés;
- capitaliser les expériences pour accroître la diffusion de ces outils.

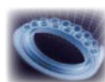


Pour rappel, GALIA est accompagnée dans ses travaux par plusieurs organisations (associations professionnelles, centres techniques), membres associés de GALIA, qui travaillent, en général sur un plan régional, sur les problématiques de déploiement du B2B depuis déjà plusieurs années.



La participation à TIC PME 2010 a pour objectif d'accélérer et de garantir la qualité du déploiement des outils TIC auprès des entreprises. Pour ce faire, il est nécessaire de se focaliser sur :

- Les acteurs d'intermédiation qui sont en contact fréquent avec les entreprises : GALIA et ses partenaires considèrent qu'il est important que les différents interlocuteurs des chefs d'entreprises soient en mesure de présenter, d'expliquer, de conseiller et d'accompagner, à la fois les démarches stratégiques nécessitant de repenser les processus ou le positionnement de la PME, et d'adapter le système d'informations en conséquence.
- Le positionnement des PME au sein de plusieurs filières industrielles
- L'offre TIC : le développement et l'utilisation d'outils innovants, adaptés à une organisation de la filière en Entreprise Etendue, reposant sur des standards reconnus et couramment utilisés par les plus grands donneurs d'ordre mondiaux.



Ces considérations ont conduit GALIA à proposer :

- Une offre d'analyse enrichie permettant l'analyse rapide de la situation sur le plan logistique et relations clients fournisseurs. Il est proposé un **référentiel mondial d'évaluation de la performance logistique** utilisé tant en autoévaluation qu'en audit externe par des entreprises de la filière automobile du monde entier. 6 indicateurs y sont associés pour permettre une mesure standard de cette performance et de ses évolutions.
- Une offre TIC en deux volets :
 - Identification automatique par Radio Fréquence (RFID). Cette technologie est destinée à toutes les filières industrielles et fait déjà l'objet de discussions concertées avec d'autres secteurs tels que la grande distribution.
 - Proposition de solutions Web EDI en format XML pouvant être utilisées dans toutes les filières et interopérables.

Les fonds obtenus, ainsi que des travaux efficaces, menés en bonne intelligence avec des experts et les autres partenaires de TIC & PME 2010, permettront l'atteinte des objectifs du **projet LogisTIC**.

Le déploiement des outils TIC :

Les outils sélectionnés dans le projet LogisTIC l'ont été pour leur utilisation dans les relations entre constructeurs et équipementiers de Rang 1. Ces outils peuvent faire appel, dans tout ou partie de leurs fonctionnalités, à des recommandations d'emploi ou des standards définis par les acteurs de la filière automobile. L'utilisation de ces outils a pour but de :

- Fiabiliser les approvisionnements, les stocks, réduire les inventaires, les pertes d'emballages, les saisies opérateur, améliorer la traçabilité via la technologie RFID.
- Dématérialiser les documents des processus de prise de commande, de programme de livraison, d'avis d'expédition ou de facturation pour communiquer en utilisant des services de WebEDI avec des acteurs de toutes les filières industrielles

L'engagement de résultats inhérents à ce dispositif d'aide devra s'appuyer en partie sur les indicateurs clés de la performance logistique qui ont été développés au niveau mondial par les acteurs de la filière automobile et disponibles à ce jour.

GALIA participera à l'instance intersectorielle de coordination TIC PME 2010 proposé par la DGE. GALIA fera part à l'instance de l'avancement des différentes actions animées dans le cadre du projet LogisTIC.

L'organisation du projet

Ces travaux seront suivis par le Comité Logistique actuel de GALIA qui se réunit tous les trimestres et qui a pour mission de piloter l'ensemble des projets du domaine. Il est composé d'un président, d'un chef de projet et de représentants constructeurs et fournisseurs Rang 1 – Rang 2.

Le projet LogisTIC. en entreprise

Le guide méthodologique du projet LogisTIC s'attachera, en préambule du projet dans chaque entreprise, à fixer les indicateurs Coûts, Qualité, Délais qui permettront de mesurer la réussite de l'action et l'évolution des processus entre l'entreprise et ses clients ou fournisseurs. Il prendra en compte toutes les étapes d'un projet à savoir :

- Etude préalable : analyse de l'existant, analyse des processus, définition des besoins en accord avec le plan, audit des acteurs,... menée par un consultant et l'équipe projet dont la composition sera décrite dans le guide
- Réalisation de l'analyse de la performance logistique et proposition au chef d'entreprise d'un plan d'actions approprié.
- Rédaction par l'équipe projet d'un cahier des charges relatif aux développements nécessaires et comprenant le respect des indicateurs clés de la performance permettant l'évaluation des travaux réalisés
- Sélection par le chef d'entreprise de la maîtrise d'œuvre
- Rédaction du cahier de recette des développements
- Recette des développements et identification des corrections mineures ou majeures
- Validation technique par l'équipe projet

Le **projet LogisTIC** est un projet qui engagera la filière automobile au plus haut niveau, suivi de près par les grands donneurs d'ordre. Il a l'avantage de chercher le déploiement de méthodes mises en place chez les constructeurs et les grands équipementiers qui ont déjà eu la possibilité de mesurer l'intérêt de tels outils. Toute amélioration de performance de la chaîne de valeur est une amélioration de leur propre performance.

RES-Agri

(Vers une agriculture en réseau...
...l'exploitant au centre des échanges)



Porteur du Projet : Agro EDI Europe

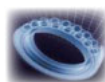
Depuis 1992, Agro EDI Europe (AEE) organise et normalise les échanges de données informatisées (EDI) dans le cadre de l'UN/CEFACT pour les secteurs agricole et agroindustriel. Cette association loi 1901 compte aujourd'hui 260 adhérents représentant les différents acteurs du monde agricole.

<http://www.agroedi.asso.fr/>

Responsable : **Bruno Prépin** (délégué général d'Agro EDI Europe)

Partenaires du projet :

- **Coop de France** est l'organisation professionnelle unitaire de la coopération agricole. Coop de France participera au projet pour la constitution d'un groupe d'utilisateurs « coopératives ». Ces nombreux adhérents permettent à la structure de représenter 365 400 agriculteurs.
- **L'Union INVIVO** est le premier groupe coopératif européen d'achats, de vente et de services dans l'univers agricole. L'Union INVIVO participe activement au projet en intervenant dans ses différentes étapes d'analyse de l'existant et de spécifications techniques.
- **La Fédération Nationale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (FNCUMA)** est une association regroupant l'ensemble des CUMA de France qui représentent environ 240 000 agriculteurs. La FNCUMA ajoute au projet, ses compétences en agroéquipement et assure l'animation et l'expertise pour le domaine de l'équipement agricole.
- **Le CN CER France** est le Conseil National des Centres d'Economie Rurale. Les CER gèrent les données comptables et fiscales de leurs clients agriculteurs ainsi qu'un certain nombre d'éléments technico-économiques et des informations de gestion. Dans le cadre du projet, le réseau CER France participera aux Comités de Pilotage et veillera aussi à la cohérence des résultats avec la gestion globale du système d'information de l'agriculteur.
- **EZUS LYON 1** est la filiale de valorisation de l'université Claude Bernard Lyon 1. EZUS interviendra au niveau des études préalables et interviendra également dans le développement des actions d'appropriation des solutions et outils qui seront conçus et développés pour améliorer les échanges entre les agriculteurs et leurs partenaires.
- **EDIFRANCE** est une association loi 1901, créée en 1990, ayant pour vocation la promotion et le développement des Echanges Electroniques Professionnels (EEP) intersectoriels auprès des sociétés et administrations françaises. Les apports d'EDIFRANCE pour le projet sont d'une part son expertise et son aide à la normalisation des messages.
- **FIE (France Informatique Elevage)**, association créée en 1979, est la Fédération nationale professionnelle en charge des questions relatives aux systèmes d'information d'élevage. Le rôle de FIE et de ses adhérents dans le projet sera d'analyser et concevoir pour le domaine élevage les flux à dématérialiser.
- **Groupe ACTA – ACTIA – ACTA Informatique** : L'ACTA (Association de Coordination Technique Agricole) combine à la fois une activité de concertation et une activité de recherche. ACTA Informatique Sarl, filiale de l'ACTA, poursuit les activités du service informatique de l'ACTA. L'ACTIA (Association de Coordination Technique des Industries Agroalimentaires) coordonne les activités de 45 centres techniques de filières, de proximité et CRITT. Le groupe ACTA – ACTIA – ACTA Informatique met à profit, dans le projet, son expertise sur la traçabilité et les échanges de données accumulés suite aux nombreux travaux et recherches appliqués réalisés.



Objectifs et contexte du projet :

L'agriculteur est amené à consacrer de plus en plus de temps à la collecte et à la transmission de toutes sortes d'informations sur son activité (aides, traçabilité, cahier des charges, management environnemental...). Le déploiement de ces nouveaux modes de gestion de l'information et leur appropriation par l'agriculteur restent encore limités du fait notamment de l'incompatibilité de ces divers systèmes entre eux, de la complexité des procédures, du manque de formation et du coût de mise en oeuvre (l'EDI EDIFACT reste encore trop élevé pour des petites structures).

Tous les secteurs agricoles sont concernés, de l'approvisionnement de l'exploitation agricole à la première transformation des matières premières agricoles en passant, entre autres, par l'enregistrement des informations parcellaires et le stockage à la ferme.

Des projets nationaux, tel GIEA (Gestion des Informations de l'Exploitation Agricole) visent déjà à unifier les pratiques agricoles en amenant les acteurs à trouver des consensus sur les termes employés pour définir les concepts clés de l'Agriculture. Ces travaux permettront, à terme, de déployer en France de nouveaux modes de gestion de l'information et de faciliter leur appropriation par l'agriculteur en visant à rendre ces divers systèmes compatibles entre eux.

Première étape d'un processus de normalisation internationale, le dépôt du message DAPLOS (Data PLOt Sheet, Fiche parcellaire normalisée) auprès de l'UN/CEFACT en 2005 traduit la volonté d'AGRO EDI EUROPE de participer à des travaux à dimension mondiale.

L'occasion est donnée aux acteurs français de participer à l'élaboration de ces normes, d'en être même le moteur en participant par exemple au TBG 18, groupe de travail de normalisation des données agricoles au sein des Nations Unies (UN/CEFACT : United Nations Centre for Trade Facilitation and Electronic Business).

En suite logique à ces initiatives, le projet RES-AGRI, a pour objectif de mettre l'agriculteur au centre des échanges, en proposant une solution simple, économique et opérationnelle pour permettre aux entreprises agricoles d'échanger avec l'ensemble des partenaires de leur environnement.

Pour réussir ce déploiement et offrir ces différents services, le projet RES-AGRI devra :

- Améliorer les échanges électroniques entre les acteurs agricoles en favorisant l'emploi de normes internationales, tant sur les termes employés (dictionnaires de données) que sur les messages utilisés (messages EDIFACT ou ebXML reconnus par les Nations Unies).
- Promouvoir les travaux français de standardisation (réalisés au sein de du projet Gestion des Informations de l'Exploitation Agricole (GIEA), AGRO EDI Europe etc.
- Recueillir et modéliser les processus pour les filières élevage, productions végétales, matériel agricole et le lien avec les centres de gestion. (par exemple, traçabilité, fiche parcellaire, contrat de maintenance, relevés de compte professionnel...)
- Réaliser et mettre en service une plateforme logicielle, s'appuyant sur les nouvelles technologies du eBusiness dérivées d'Internet (ebXML).

Les enjeux de ce projet consistent à mutualiser et fédérer au sein de la filière agricole, les échanges électroniques professionnels normalisés entre tous types d'acteurs en mettant en place une solution technique et fonctionnelle pour l'utilisateur et lui offrant des prestations et des services à moindre coût.

Le projet RES-AGRI a été officiellement lancé le 30 novembre 2006 pour une durée de 2 ans.

Aujourd'hui, le projet rentre dans sa phase d'analyse et de modélisation des scénarios d'échanges.

Différents groupes de travail se réunissent régulièrement et ont d'ores et déjà définis les premiers messages à normaliser dans le cadre du projet :

- Elevage : la fiche de notification bovine : Document CERFA de notification des naissances et des mouvements d'entrées et sorties, envoyé par l'éleveur à l'EDE ainsi que le message retour (EDE vers l'éleveur) confirmant la bonne réception du message
- Machinisme agricole : dématérialisation du bon de travail et de la facture de services associée
- Centres de gestion : dématérialisation de la facture agriculteur et mise en place d'un fichier électronique identifiant les partenaires de l'échange.
- Productions végétales : élaboration du message « Fiche parcellaire » en ebXML et adaptation aux filières viticoles et arboricoles

Pour plus de renseignements : www.res-agri.fr

TraceNet

(Traçabilité par le Network)



Porteur du Projet : FJP (Fédération Française des industries Jouet- Puériculture)

La Fédération Française des industries Jouet-Puériculture représentée par sa filière **EDI JP Expansion**, chef de file, qui regroupe la majorité des industriels de la profession qui couvrent les segments de marché du jouet, le jouet traditionnel, le jouet d'imitation, le jouet d'été, les jeux de société ainsi que ceux de la puériculture, répartis en «petite» et «grosse» puériculture (exemples : du biberon au landau, du bavoir au siège auto etc...) <http://www.fjp.fr/>

JP Expansion

Filiale à 100% de la FJP, avec comme mission la mise en place et le suivi des process de filière Jouet-Puériculture relatifs à la communication électronique nécessaire à la réalisation de la démarche ECR de la filière.

Responsable : **Boris Gogny-Goubert** (JP Expansion)

Référent Soutien Technique : **Erick Jonquière**, erick.jonquiere@afnet.fr

Partenaires du projet :

- **L'AFNET** est une association intersectorielle de loi 1901, regroupant grandes entreprises utilisatrices (Areva, Dassault, EADS, Renault, Total, ...), PME, organismes publics (ACFCI, ADAE, ANVAR, DATAR, DGA, DRIRE IdF, MinEFI, ...) et fournisseurs informatiques. <http://www.afnet.fr>
- **EDIFRANCE** est une association loi 1901. Créée en 1990, elle a pour vocation la promotion et le développement des Echanges Electroniques Professionnels (EEP) auprès des sociétés et administrations françaises. <http://www.edifrance.org/>
- **GS1 France** est un organisme de concertation entre l'industrie, le commerce et leurs partenaires, dont le rôle est la définition et la diffusion des standards internationaux de communication GS1/EAN pour améliorer l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement. <http://www.gs1fr.org/>
- **SRCI** est une SAS créée en 1986 et dont l'activité s'exerce essentiellement dans le domaine des Echanges électroniques professionnels.

Objectifs et contexte du projet :

Le secteur du jouet est caractérisé par une activité très saisonnière : 60% du CA se réalise sur 2 mois. C'est un marché en pleine mutation, du fait de la grande concentration de la distribution spécialisée et du développement des discounters et du poids de la grande distribution au moment de la saison.

L'industrie française du jouet est fortement concurrencée par les produits d'importations directes et pénalisée par une concurrence déloyale accrue, notamment par le biais des copies et contrefaçons. L'innovation reste l'élément essentiel pour continuer à se développer avec notamment l'intégration de l'électronique dans le jouet traditionnel et les articles de puériculture.

Il est essentiel de réaliser une meilleure adéquation de l'offre et de la demande, en développant un dialogue interactif entre les différents acteurs de la filière mais aussi avec les intervenants des autres filières qui sont concernés par la gestion des flux de marchandises.

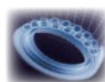
Les fabricants et les distributeurs ont déjà opéré une réorganisation en généralisant la commande électronique. Ils ont réfléchi à la définition de processus communs et normés.

Le projet vise à rapprocher les différents acteurs, et tendre vers la mise en place d'une démarche ECR efficace. Il doit à terme mener les participants à organiser un dialogue plus efficace. Les solutions développées permettront ainsi aux fabricants de mieux appréhender les attentes du consommateur et de mieux qualifier l'offre.

Les distributeurs pour leur part, sont conscients des enjeux de la rationalisation des stocks et de la nécessité de recourir à l'EDI pour fiabiliser les échanges, gagner en réactivité et limiter les risques d'erreurs en supprimant des ressaisies inutiles.

Les principaux enjeux du projet sont:

- Renforcer la compétitivité des acteurs de la filière par la pratique des échanges électroniques.
- Impliquer les PME - TPE dans les pratiques de la dématérialisation, où elles sont insuffisamment représentées.
- Permettre à la filière (Industriels et Distributeurs) d'accroître sa compétitivité et de lutter de manière beaucoup plus efficace contre la concurrence des pays émergents.



Méthodologie :

■ **Pilotage du projet :**

Maîtrise d'ouvrage

un comité de pilotage est mis en place qui réunit tous les acteurs. Les différentes sessions ont permis de définir les spécifications fonctionnelles. A chaque réunion, un thème est traité. Ce dernier sera formalisé et il devra être entériné par tous les partenaires. Chaque thème abordé fera l'objet d'un document ou livrable et les recommandations adoptées par le comité de pilotage seront soumises à tous les partenaires pour approbation.

La maîtrise d'œuvre est confiée à la société SRCI qui a mis en place et opère pour le compte de la filière les plateformes de dématérialisation des fiches produits et des documents commerciaux (Commandes, Bons de livraison, Factures).

Des opérations pilotes sur le thème de la traçabilité des unités Logistique sont en cours de finalisation entre les différents acteurs. Le calendrier de leur mise en œuvre est prévu à partir de mars 2008. Les premiers thèmes retenus sont : la fiche produit, la commande électronique et la gestion partagée d'informations sur le suivi des stocks.

Distribution des rôles entre chaque partenaire

- Chef de file : la Fédération Française des Industries Jouet- Puériculture et deux industriels référents dans le domaine des TIC (PLAYMOBIL et DISTRITOYS).
- Relations avec le commerce de détail : le Syndicat Français du Jouet.
- Coordination avec la grande distribution et étude économique : GS1.
- Relations avec les acteurs des filières TIC-PME 2010 : AFNET.
- Relations à l'international : EDIFRANCE.
- Relations « terrain » : DRIR, CCI.
- Coordination sectorielle (BCC) : SRCI.
- AMOA, AMOE (animation, modélisation, livrables) : SRCI, qui ayant démontré ses compétences techniques dans le domaine abordé, apportera son expérience méthodologique (ebXML) et s'assurera que les orientations du comité de pilotage se situent dans le respect des normes et recommandations Internationales.

■ **Plan de management :**

Phase 1

- Analyse fonctionnelle
- Coordination générale
- Coordination BCC
- Modélisation du système
- Coordination transversale
- Définition des processus
- Modélisation des processus
- Définition de la sémantique
- Mise à disposition du RR
- Modélisation des données
- Définition des documents
- Modélisation des documents
- Cahier des charges du système
- Livrables

Phase 2

- Recettes des livrables
- Recettes du cahier des charges
- Etude filière
- Etude économique

Phase 3

- Recette du système
- Présentation aux pilotes pour validation

Phase 4

- Développement interne d'intégration du système
- Déploiement
- Accompagnement et suivi des pilotes à l'intégration
- Observatoire
- Communication

■ **Durée :** 24 mois

■ **Livrables :**

- Processus métiers
- Données sémantiques
- Documents d'affaire
- Spec. messagerie
- Spec. Outils.
- Guides de déploiement
- Schémas XML
- Connecteurs.
- Diagrammes de classe
- BRS(UN/CEFACT TBG6)
- RSM(UN/CEFACT TBG6)

eXpert

«Conduite du changement dans le partage et l'échange, normalisé et sécurisé, des informations sur les projets et les produits industriels, dans le secteur de la Construction BTP, à destination des PME et de l'ensemble de la filière »



Porteur du Projet : MEDIAConstruct

Association loi de 1901 créée en 1989 par les professionnels de la construction du Bâtiment et du Génie Civil, sa mission consiste à promouvoir l'usage des technologies de l'information et de la communication, soutenir la conduite du changement lié à l'émergence de nouveaux process métier de la filière, démontrer et promouvoir les profits procurés par les TIC, les normes et standards. <http://www.mediaconstruct.org/>

Tous les documents produits à ce jour et en particulier la composition et les programmes d'action des différents groupes de travail sont en ligne sur <http://www.projet-expert.fr/>

Responsable : **Bruno Slama**

Réfèrent MinEFI : **Marc Moreau**

Réfèrent Soutien Technique : **jean Brangé** (AFNeT)

Partenaires du projet : 12

- **Mediaconstruct et ses membres** : UNSFA (Union Nationale des Syndicats Français d'Architecte) UNTEC groupement de 850 cabinets libéraux d'Economistes de la Construction CICF (Chambre de l'ingénierie et du conseil de France) UNAPOC (Union Nationale des Professionnels de la Coordination en OPC) Groupement d'Industriels/AIMCC.(Lafarge, BPB, Saint-Gobain, Arcelor, Siplast, Schluter systems, ATITA, GFCC, CTTB, FIB-CERIB, BATIDATA..)
- **FFB** La Fédération Française du Bâtiment a pour vocation de rassembler les entreprises de toutes tailles et de toutes spécialités, afin de défendre efficacement les intérêts collectifs de la Profession. <http://www.ffbatiment.fr/>
- **CSTB** Créé en 1947, le CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment) est un Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) Le CSTB réunit des experts des matériaux et techniques de construction. Il apporte son concours aux industriels, entrepreneurs, bureaux d'étude, architectes et maîtres d'ouvrage. <http://www.cstb.fr/>
- **CAPEB** Née en 1946, la CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) est l'organisation professionnelle et patronale de l'artisanat du bâtiment, elle fédère près de 100.000 des 335.000 entreprises artisanales et petites entreprises du bâtiment. www.capeb.fr
- **CTAI** Centre Technique d'Application et d'Innovation de l'Artisanat, le, créé en 1984 et devenu pôle d'innovation dans le domaine des TIC depuis 1991 www.artifrance.fr
- **OGE** Créé en 1946, L'Ordre des géomètres-experts représente la profession de géomètre-expert auprès des Pouvoirs Publics et assure la mise en oeuvre des lois et des règlements qui la régissent. www.geometre-expert.fr
- **AFNOR / Standarmédia** Le programme Standarmedia / Afnor a été établi en 2001 pour apporter une réponse innovante au positionnement de la normalisation dans le contexte du développement croissant d'instances de standardisation parallèles et concurrentes dans les TIC. www.afnor.org

Objectifs et contexte du projet :

L'objectif majeur d'eXpert est d'améliorer très significativement l'ensemble des process en vigueur dans la filière, en prenant en compte l'intégralité des phases (de la programmation, conception, jusqu'à l'exploitation, voire la démolition des ouvrages de bâtiment ou génie civil), et à faciliter l'accès des PME aux avantages des technologies qui sous-tendent les nouveaux process. Le projet eXpert est clairement focalisé sur les process qui mettent en oeuvre les échanges et/ou le partage d'informations techniques relatives aux ouvrages bâtiment (de la conception à l'exploitation) et aux composants industriels de ce secteur (de la prescription à l'exploitation et la maintenance). Le respect des normes et standards internationaux, validés ou émergents, sont un des volets essentiels du projet eXpert.



eXpert est une extension du projet e-Bat, et en constitue le volet « outils techniques » pour la filière. Les normes et standards pour les modèles de données spécifiquement BTP, au cœur des logiciels et bases de données modernes (normes ISO-IFC, SDC, STEP) sont établies depuis quelques années. Ils mobilisent largement les professionnels (MOA, MOE, Industriels, Informaticiens) à l'échelle mondiale. Les outils normalisés et interopérables sont en grande partie déjà disponibles sur le marché mais ils sont à ce jour imparfaits, et surtout très peu mis en œuvre. Leur généralisation passe par un préalable : la révisions de certaines étapes clef des process, et en particulier le recours à une « maquette numérique », c'est à dire l'abandon d'une démarche basée sur le simple échange de dessins.

La stratégie pour la filière consiste à faciliter, promouvoir, expliquer les nouveaux process afin de créer la confiance et d'en développer l'usage dans tous les projets.

Concrètement, le projet eXpert se traduira au final par des outils, appropriés par les PME, via des plateformes en ligne, dans le cadre d'un dispositif plus global d'accompagnement à la conduite du changement, en cohérence avec les initiatives des autres filière (en fonction de l'intérêt qu'il y a dans une mutualisation).

Methodologie:

Dans le cadre de TIC&PME 2010 un rapprochement préliminaire a été réalisé entre les partenaires. Une charte commune manifeste la volonté des organisations professionnelles de la filière BTP de coordonner leurs actions, dans les déroulement de leurs projets en cours et éventuellement au delà.

L'engagement commun porte sur 5 points : La prééminence du rôle des utilisateurs finaux, le respect des normes et standards, la fourniture d'outils opérationnels, la cohérence entre les projets, la coordination de la communication.

Pour satisfaire ces engagements, les signataires de cette Charte souhaitent la mise en place d'un « Comité de pilotage TIC-PME-2010-filière BTP » fonctionnant sur la base de la Charte.

Le projet eXpert se découpe en 2 sous projets :

eXpert 1 autour de la thématique «Maquette numérique» il s'agit d'un sous projet dit «vertical»

eXpert 2 autour de la thématique des outils de communication sur le chantier, selon un axe horizontal.

■ Pilotage du projet :

Comité de pilotage Sa mission consiste à superviser l'ensemble de l'exécution du projet, et le respect des engagements contractuels sur toute sa durée. Il est composé des représentants de chacun des partenaires, et dirigé par le Chef de projet. Le comité de pilotage assure l'ensemble de la coordination intergroupes, de même que l'organisation des plannings, le suivi financier et administratif.

Coordination Internationale et intersectorielle (experts normes). La mission consiste à maintenir la cohérence du projet eXpert, dans toute sa durée, avec les instances de normalisation et standardisation internationales et à promouvoir vers elles les résultats du projet.

Groupe des Experts Métier Ce groupe de travail réunit les rapporteurs/animateurs des 8 sous-groupes Experts Métiers, et est le principal dispositif du projet assurant sa transversalité dans la filière. Les 8 sous-groupes experts Métiers du BTP sont les suivants :

eXpert1 : Groupe A- Maîtrise d'ouvrage BTP/ exploitants Groupe B- Industriels du composant pour le BTP Groupe C- Maîtrise d'œuvre BTP, Architectes Ingénieurs Economistes... Groupe D- Entreprises BTP Groupe E- Industriels du logiciel et du service Internet du BTP Groupe F- Enseignement – Formation professionnelle groupe G - Métiers du foncier et de la géolocalisation

eXpert2 : Groupe de travail sur les outils de communication de chantier

AFNOR / Standarmédia contribue de manière transverse aux travaux des groupes au plan des normes et standards internationaux.

Spécification – expérimentation – conduite du changement. Cette tâche s'appuie sur la synthèse des recommandations du groupe des Experts Métiers pour élaborer les spécifications générales de la plateforme, des contenus technologiques et pédagogiques, des mesures d'accompagnement du changement et des mesures incitatives.

Groupe de communication – promotion – développement de projets connexes. Ce groupe a pour mission, tout au long du déroulement du projet, d'assurer la communication interne externe. Il spécifie les actions à engager en s'appuyant sur les relais presse et média les plus larges, ainsi que sur les actions et outils de communication des organisations professionnelles.

■ Plan de management :

Phase 1

- Remontée des attentes de professionnels de la filière, organisés en 6 groupes de travail (experts métiers). - Rédaction d'un Livre blanc 1 (synthèse globale des attentes) - Travail en atelier des 6 groupes (examen des solutions outils, normes et standards, dispositifs d'accompagnement et de formations) - Rédaction d'un livre blanc 2 : recommandations sur les solutions (existantes ou émergentes), - Rédaction par le comité, des spécifications des outils à mettre en place ainsi que de tout l'environnement de support, accompagnement, formation.

Phase 2

- Opérations tests de validation des outils, (cas réel) - Spécification détaillées de la plateforme Internet, des outils et fonctionnalités, des contenus, de l'administration et de l'exploitation de la plateforme.

Phase 3

- Communication et dissémination. Définition des actions pour asseoir la pérennité d'eXpert. - Mesure des résultats de eXpert, au terme d'une phase d'exploitation expérimentale de la plateforme - Définition d'un modèle économique apte à garantir la pérennité et la vitalité de la plateforme

La MOE intervient dès la réalisation des spécifications. Ses missions portent sur les points suivants :

Organisation générale : Sélection et consultation des fournisseurs et de partenaires Plannings et contractualisations Plan qualité développement, étapes tests et procédures de recettes

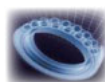
Développement technique : Spécification techniques détaillées Choix des solutions technologiques Sélection finale des intervenants MOE Développement de la plateforme Internet

Contenus et ressources : Spécifications détaillées Sélection des partenaires MOE Réalisation de contenus originaux Intégrations / mise en cohérence des contenus et ressources Internes / externes Accompagnement à la conduite du changement Spécifications détaillées des actions Mise en place des actions

■ **Durée** : 24 mois

■ Livrables :

- **Livre blanc # 1** : Synthèse pour la filière BTP, et pour chacun des 6 groupes Métiers, des expressions des besoins, des freins identifiés.
- **Livre blanc # 2** : Synthèse des recommandations pour la filière BTP, et pour chacun des maillons de la filière, sur la base de la confrontation de l'expression des besoins et des solutions existantes et à développer.
- Cahier de spécifications générales définissant les outils techniques à mettre en place, les contenus relatifs à l'accompagnement, les actions planifiées dans ce domaine et les moyens nécessaires.
- Opérations tests, organisées avec les partenaires projet : Elles font l'objet de rapports et de livrables spécifiques, aptes à permettre à la fois la vérification de la pertinence des actions, la mesure des impacts et la constitution de témoignages.
- Plateforme technique Internet : Outils techniques en ligne, contenus de sensibilisation, information formation, e-learning, accompagnement de la conduite du changement. A l'issue du projet, un modèle économique est défini dans le but d'en asseoir un fonctionnement économiquement durable.
- Plan d'action communication – marketing : Rapport sur les actions menées dans le périmètre du projet eXpert et planification et budgétisation des actions pour en assurer la pérennité au delà.
- Spécifications de mesures incitatives durables pour favoriser la généralisation d'outils et de pratiques basés sur l'interopérabilité : Ces mesures pourraient prendre la forme de la définition d'un label de « Haute Qualité Informationnelle » (des projets) ou label « HQI », s'inspirant de « HQE »
- Rapport final mettant en évidence la pertinence de l'usage des fonds publics et l'action de la DGE, l'impact des normes et standards internationaux et l'apport de eXpert.



SuFIX

(Supply chain Footwear Interopérable en XML)



Porteur du Projet : FFC (Fédération Française de la Chaussure)

Responsable projet : **Michelle BONET** (délégué général FFC)

Responsable technique : **Gilles Brandel** (SRCI)

Réfèrent Soutien Technique : **Gilles Brandel** (EDIFRANCE), **Valérie Marchand** (GS1)
Erick Jonquière (AFNET)

Partenaires du projet

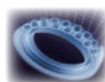
- **La Fédération Française de la Chaussure (FFC)** regroupe les marques et les industriels français producteurs de chaussures. La FFC a pour objet de promouvoir et représenter la profession (<http://www.chaussuredefrance.com/>).
- **La Fédération des Détaillants en Chaussures de France (FDCF)** qui représente les détaillants distributeurs de chaussures et 'articles chaussant (<http://www.chaussure.org/>).
- **Le Syndicat National du Commerce de la Chaussure (SYNCC)** qui représente les grandes surfaces spécialisées et les succursalistes distributeurs de chaussures.
- **La Fédération française des Entreprises de Gros (FCJT)** qui représente les importateurs de chaussures et qui dans le cadre du projet fédère plus particulièrement l'UDIC qui est l'organisation professionnelle française des distributeurs-grossistes et importateurs-exportateurs en Chaussures. L'UDIC regroupe 70 entreprises ayant réalisé en 2004 un chiffre d'affaires, hors taxes, de un milliard d'euros (<http://www.fcjt.org>).
- **L'AFNET** est une association intersectorielle de loi 1901, regroupant grandes entreprises utilisatrices (Areva, Dassault, EADS, Renault, Total, ...), PME, organismes publics (ACFCI, ADAE, ANVAR, DATAR, DGA, DRIRE IdF, MinEFI, ...) et fournisseurs informatiques (<http://www.afnet.fr>).
- **EDIFRANCE** est une association loi 1901. Créée en 1990, elle a pour vocation la promotion et le développement des Echanges Electroniques Professionnels (EEP) auprès des sociétés et administrations françaises (<http://www.edifrance.org/>).
- **GS1 France** est un organisme de concertation entre l'industrie, le commerce et leurs partenaires, dont le rôle est la définition et la diffusion des standards internationaux de communication GS1/EAN pour améliorer l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement (<http://www.gs1fr.org/>).
- **SRCI** est une SAS créée en 1986 et dont l'activité s'exerce essentiellement dans le domaine des Echanges électroniques professionnels (www.srci.fr).

Objectifs et contexte du projet :

L'industrie française de la chaussure a connu de profondes transformations ces trente dernières années qui répondent à la fois aux mutations de la consommation et aux modifications des termes de l'offre. La versatilité de la consommation nécessite des modes d'organisation permettant une meilleure réactivité et un raccourcissement des délais de fabrication. La filière s'est impliquée fortement dans les NTIC depuis de nombreuses années. Elle dispose à ce jour de plateformes de dématérialisation opérationnelles (EDI) mais pas encore d'une culture « Supply Chain » dans le cadre de l'environnement économique.

Améliorer la performance de la filière chaussure Française par la mise en place d'un système de mise en ligne des stocks. Dans le cadre de la « Supply-chain », optimiser par ce biais la gestion des promotions, des inventus et des séries limitées. Le projet SuFIX vise donc à rapprocher les différents acteurs tendant à la mise en place d'une « Supply Chain » efficace devant à terme mener les participants à une normalisation de leurs relations commerciales, et rendre plus attractive l'industrie Française de la Chaussure.

Le principal enjeu du projet SuFIX est de permettre à la filière (industriels et distributeurs) d'accroître sa compétitivité et de lutter de manière beaucoup plus efficace contre la concurrence des pays émergents. En effet, la réactivité de la filière est un élément déterminant de sa compétitivité vis à vis des pays à bas niveaux de salaires, en particulier s'agissant des fabrications milieu et haut de gamme.



Methodologie :

Le respect des standards sera un pré-requis à la conduite du projet. Le chef de file prendra des engagements en ce sens et s'assura de leur respect.

Par ailleurs, dans un but avoué d'interopérabilité, il sera porté une attention particulière sur les aspects de coordination métier avec les filières des BBC et de coordination transversale avec l'ensemble des filières.

Enfin, afin d'accélérer la phase de déploiement, des outils seront mis en place et fournis aux acteurs. Ces outils devront, dans la mesure du possible être réutilisables dans d'autres secteurs d'activité.

■ **Pilotage du projet**

Maîtrise d'ouvrage

Un comité de pilotage sera mis en place qui réunira tous les acteurs. Il se réunira régulièrement, afin de définir les spécifications fonctionnelles. A chaque réunion, il sera proposé un thème. Ce dernier sera formalisé et il devra être entériné par tous les partenaires.

Ce comité se réunira une fois par semestre.

- FFC : Le délégué général Michelle BONNET
- FDCF : le président M. Jean-Pierre FABRE
- SYNCC : la secrétaire générale Mme Cécile MARZINSKI.
- FCJT : Le délégué général M. Patrick BLANC.
- SRCI : Le responsable technique Gilles Brandel

Le comité de pilotage sera l'occasion de faire un point d'étape du projet.

Maîtrise d'œuvre

La maîtrise d'œuvre sera confiée à la société SRCI qui a mis en place et opère pour le compte de la filière les plateformes de dématérialisation des fiches produits et des documents commerciaux (Commandes, Bons de livraison, Factures)

Un comité technique composé des partenaires et sous traitants du projet qui se réunira à un rythme régulier (1 fois tous les 2 mois minimum). Tous les acteurs du projet sont susceptibles de participer aux groupes de travail en fonction des différents thèmes qui y seront traités.

- AMOA, AMOE (animation, modélisation, livrables) : SRCI, qui ayant démontré ses compétences techniques dans le domaine abordé, apportera son expérience méthodologique (ebXML) et s'assurera que les orientations du comité de pilotage se situent dans le respect des normes et recommandations Internationales.

■ **Plan de management**

Phase 1 : Référentiel de filière.

Phase 2 : Validation du référentiel, étude économique.

Phase 3 : Préparation des pilotes.

Phase 4 : Déploiement.

Les critères d'évaluation seront finalisés par le comité de pilotage technique du projet, et ne sont pas encore tous retenus à la date de rédaction de la présente annexe.

PHASE I : septembre 2007 – juin 2008 : FFC / FCJT / SYNCC / SRCI / AFNET

Cette phase sera consacrée à la production d'un référentiel de filière à partir des processus métiers à mettre en place dans le cadre du projet. Elle comprendra :

- Analyse fonctionnelle.
- Modélisation du système.
- Modélisation des données.
- Rédaction du cahier des charges.

Les livrables de la phase I seront validés dans la phase II.



Livrables :

- BRS (Business Requirements Specifications).
- Diagrammes de cas d'utilisation.
- Diagrammes d'activité.
- Diagrammes de séquence.
- RSM (Requirement Specifications Mapping).
- Cahier des charges.

PHASE II : juin 2008 – août 2008 : FFC / FCJT / SYNCC / SRCI / GS1

Cette phase sera consacrée à la validation des livrables et du cahier des charges produits dans la phase I.

Par ailleurs, GS1 réalisera une étude économique auprès des acteurs. C'est cette dernière qui permettra de préparer la phase III (orientations et acteurs).

Livrables

- Cahier de recette fonctionnalités du système.
- Cahier de recette architecture du système.
- Rapport de réception des livrables.

PHASE III : août – octobre 2008 : FFC / FCJT / SYNCC / SRCI

La phase III sera consacrée à la préparation de la mise en place des pilotes et à l'établissement du planning de déploiement (pilotes et adhérents).

Les pilotes seront recrutés au sein de toutes les fédérations impliquées dans le projet. Ils devront être en nombre suffisant, afin de permettre d'obtenir des indicateurs significatifs au niveau du déploiement.

Livrables : Shows présentation pilotes.

PHASE IV : octobre 2008 – septembre 2009 : FFC / FCJT / SYNCC / SRCI / AFNET

La phase IV sera consacrée à déployer les pilotes, à suivre le déploiement via un observatoire, à en analyser les résultats afin d'effectuer les corrections préalables à un déploiement global de filière. Elle comprendra :

Déploiement

On entend par déploiement : La mise à disposition des standards et des livrables pour la maîtrise d'œuvre. La mise à disposition des outils. La mise à disposition des plateformes de dématérialisation. La formation de la maîtrise d'œuvre et des utilisateurs. L'assistance technique à la maîtrise d'œuvre. L'assistance à la conduite du changement dans les entreprises.

A l'issue du programme les fédérations proposeront à leurs adhérents un processus de déploiement qui aura pour objectif de diffuser au plus grand nombre de PME les travaux effectués par les entreprises pilotes.

Ce processus sera constitué à la fois d'actions de promotion, de formations, de réunions régionales d'information, et d'un accompagnement personnalisé des entreprises qui en ressentiront le besoin.

Les séminaires de formations seront composés de plusieurs modules et se dérouleront au sein d'EDI France. Ils auront pour objectif d'informer les entreprises sur les standards ebXML, sur les travaux effectués et de former les utilisateurs. Pour les aider dans cette tâche, les formateurs auront à leur disposition des kits de formation complets au format PowerPoint. De plus, EDI France et l'AFNET fourniront des manuels et des guides techniques aux entreprises. Un support de formation de type e-learning leur sera également proposé.

Des réunions d'information seront organisées en région, ainsi que pendant les manifestations de la profession (MIDEC). Afin de faciliter l'intégration des informations transmises, des supports de référence (guides techniques, etc.) aux formats papier et CD-Rom seront mis à la disposition des entreprises. Ces réunions pourront être organisées en deux parties, la première présentant les travaux réalisés et leurs objectifs, les témoignages des entreprises pilotes et les résultats obtenus par l'étude économique avec notamment les aspects de retour sur investissements. La seconde, sous forme d'ateliers, permettra aux participants d'obtenir plus de détails sur les aspects techniques et organisationnels à mettre en place pour obtenir de meilleurs résultats.



Enfin une phase d'accompagnement des entreprises sera proposée en fonction des besoins des entreprises. L'accompagnement se fera à la fois par la remise de manuels et de guides et par la prestation d'un formateur au sein des entreprises qui le souhaiteront.

Il faut noter que les aspects formations et informations seront plus axés sur les modifications organisationnelles de la mise en œuvre des TIC que sur les aspects maîtrisés par les outils proposés.

Livrables

Livrables phase 1 BRS (Business Requirements Specifications)

- Diagrammes de cas d'utilisation
- Diagrammes d'activité
- Diagrammes de séquence
- Diagrammes de collaboration
- RSM (Requirement Specifications Mapping)
- Diagrammes de classe
- Cahier des charges

Livrables phase 2 Cahier de recette fonctionnalités du système

- Cahier de recette architecture du système
- Rapport de réception des livrables
- Rapport d'étude de filière
- Rapport d'étude économique

Livrables phase 3 Shows présentation pilotes

- EDI et ROI
- Guide des bonnes pratiques

Livrables phase 4 Rapport de réception du système

- Procédures de déploiement
- Guides de déploiement
- Guide d'utilisation et de mise en service
- Guide d'interfaçage
- Supports de formations
- Supports de communication
- Résultats de l'observatoire
- rapport final

e-EXPORT PME



Porteur du projet : COSMETIC Valley

L'association Cosmetic Valley est le pôle français de compétitivité du domaine de la parfumerie-cosmétique. Il regroupe 80% des grands noms, plus de 130 pme et pmi., 4 universités et des centres de recherche et de formation. Il emploie près de 22000 salariés. Sa mission est de favoriser le développement des entreprises, de l'emploi, de la formation et de la recherche par la mise en place de synergie ente ses membres . Le contact Bto B est une des priorités aisi que la mise en place de nouveaux services compétitifs auprès des entreprises.<http://www.cosmetic-valley.com>

Responsable du projet : **Jean-Luc ANSEL** Tel : 02 37 211 211

Référent MinEFI : **Jean-François Janin** jean-francois.janin@industrie.gouv.fr

Référent Soutien Technique : **Jean-Marc Dufour** jean-Marc.dufour@paris-Eci.net

Partenaires du projet:

■ **PARIS eCommerce International**

L'association PARIS e-Commerce International, exerce une mission d'intérêt général au service des acteurs de la dématérialisation des échanges nécessaires au commerce international. <http://www.paris-eci.net/>

■ **Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris**

Dans le monde des technologies d'information et de l'e-commerce, la Chambre de Commerce de Paris, une des sources principales d'information sur les affaires, a été l'un des premiers organismes à comprendre le défi que représente l'évolution vers le commerce électronique. <http://www.ccip.fr/>

■ **Autres intervenants :**

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE NICE, ABM Amro, GEFCO, NYC, DR CONSEIL, REFLEX, SAGE, GS1 France, EDIFRANCE, EBUSINESS

■ **Et correspondants internationaux :**

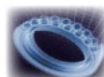
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE de Belgique, ASIE EUROPE ALLIANCE : TRADEVAN - Taiwan et KTNET Corée, GAINDE2000 – SENEGAL, MINISTERE DU COMMERCE et CHAMBRE DE COMMERCE & D'INDUSTRIE – VIETNAM, CRP Henri TUDOR - LUXEMBOURG

Description et objectifs du projet :

Le coût moyen d'une facture, ou de tout autre document papier ayant une valeur juridique, est de 20 € en Europe. La dématérialisation permet de baisser ce coût à 5 € (source : synthèse de diverses enquêtes européennes).

Les avantages attendus du projet s'inscrivent dans une vraie création de valeurs avec des gains importants à tous les niveaux (Réduction des coûts; augmentation des marges sur les ventes produits, de la productivité ; amélioration de la qualité...)

L'objectif du projet est l'utilisation de la dématérialisation par les entreprises et la preuve de la viabilité d'un «écosystème» autour de la dématérialisation dans les échanges interentreprises. Dans cette optique les opérateurs de plates-formes de dématérialisation doivent être rentables et être à même d'exporter leur technologie et de participer à l'ingénierie de platesformes étrangères, en particulier dans l'espace européen et francophone.



Le défi induit par la dématérialisation du commerce international est l'accompagnement au changement dans l'organisation des entreprises PME en relation avec les administrations.

Orienté « accompagnement du changement » le projet vise à permettre aux entreprises de modifier, grâce au TIC, leur processus même de traitement du commerce international, dans un objectif concret de développement des exportations.

Methodologie :

Projet transversal concernant toutes les PME, incluant une phase d'amorçage avec la filière cosmétique (e-Cosmetic), le projet e-Export PME a pour objectif que les TIC soient un moyen pour l'entreprise d'être plus performante, plus réactive et de gagner des parts de marché à l'exportation.

- définir les spécifications des procédures à suivre lors des opérations de commerce international en adéquation avec ce qui est proposé par le TBG 15 de l'UN CEFAC
- proposer un environnement spécifique de dématérialisation des transactions du commerce international pour les PME du secteur cosmétique intégré au réseau ASEAL puis aux PME d'autres secteurs.

■ Pilotage du projet :

Réunions du comité de pilotage

- Gestion de projet

Direction de projet, le pilotage administratif et financier, planification et suivi de l'avancement, analyse des écarts

- Conduite de réunion, réalisation de comptes-rendus, suivi des décisions.
- Rapport détaillé de l'état d'avancement du réel par rapport au prévisionnel.

Le management et le comité technique sont effectués au cours de réunions téléphoniques et par l'intermédiaire de l'espace de travail du projet sur le site web. Des réunions de cadrages seront tenues tous les mois afin de vérifier le bon suivi du projet

Le comité de pilotage est composé des personnes suivantes :

- Cosmétique Valley : jean-luc Ansel, directeur et président du comité de pilotage
 - PARIS eCommerce International : jean-marc Dufour, Président
 - PARIS eCommerce International : jean-bernard Gramunt, vice-président
 - DGDDI : Bruno Latombre
 - Logistique : TLF
 - CCIP : Mauricio Valdivia
 - EDIFRANCE : Yves Gailly
 - GS1 : Valérie Marchand
 - SAGE : Romain Hugot
 - DR Conseil : Dominique Richard
 - REFLEX : Minh Tri VO
- Des personnes seront nommés par la DGPTE

■ Plan de management :

Etude préalable

- Identification des documents utilisés dans les opérations de commerce international dans le secteur de la cosmétique et Qualification du contexte
- Description des procédures suivies actuellement pour le commerce international
- Définition et identification des composants standards du commerce international en prenant en compte les méta modèles et des processus d'affaires définis au sein de l'UN CEFAC;



Qualification des besoins

- Identification des différences et similarités des processus d'affaires standards existants et ceux devant être appliqué à la cosmétique;
- Description et Spécification des besoins fonctionnels commerciaux, techniques, logistiques, et traçabilité relatif au secteur de la cosmétique
- Définition des besoins des professionnels en information : typologie, structures, formats , processus d'acquisition et de maintenance.

Cadre de standardisation

- Spécification des processus d'affaires et spécifications des documents/messages par l'utilisation d'un animateur
- Constitution de la librairie de composants sémantiques neutres réutilisables pour la construction des documents administratif et commerciaux en utilisant les règles spécifiques de création des composants ebxml .
- Mise en place des guides d'implémentation à partir des modèles de besoins.
- Mise en évidence d'un ensemble d'action capable de gérer la transposition du modèle de développement standard à celui de la cosmétique par parl'utilisation des nouvelles procédures propres à la dématérialisation des échanges pour le commerce internationale.
- Application du processus d'affaires à un pilote d'entreprise de la cosmétique.

Etude d'impact et analyse du risque

- Impact et facteurs de risques résultant de la mise en place de ces nouvelles procédures de dématérialisation du commerce international pour le secteur de la cosmétique et par extension aux autres secteurs.
- Mesure de la faisabilité et les contraintes des besoins des entreprises de la cosmétique.

Plan de développement

- Préparation des supports de formation aux nouvelles procédures, réalisation d'un CD d'autoformation et des composants logiciels spécifiques pour la gestion des opérations du commerce international.
- Réalisation du plan d'action pour le déploiement des nouvelles procédures à suivre pour les PME du secteur de la cosmétique
- Elaboration d'un rapport et d'une brochure sur l'appropriation de la dématérialisation par les PME participantes de la cosmétique.
- Déploiement du projet avec Cosmetic Valley parmi les PME de cette association (potentiel 200 PME) sur 4 mois



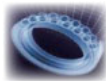
Dissémination et action support

Cette activité inclut les actions de dissémination tel que formation, co-opération, présentation du plan de développement, conférence en cours et final.



■ **Durée** : 12 mois

■ **Livrables** :



étude préalable

- un rapport technique en version 1 comprenant : spécifications Etude préalable
- une note de validation du rapport technique par le Project E- EXPORT PME Steering Committee.
- une publication sur la partie publique du site web du projet.



Qualification des besoins

- un rapport technique en version 1 comprenant : spécifications fonctionnelles, rédaction et modèles associés.
- une note de validation du rapport technique par le Comité technique du projet.
- une publication sur la partie publique du site web du projet.
- Une réunion du comité de pilotage sera organisée avec la participation de la DGDDI et la DGTPE afin de valider les deux premières étapes.

Cadre de standardisation

- Un rapport technique en version 1 comprenant : recommandations en version 1 pour l'adaptation du cadre commun d'interopérabilité au secteur de la cosmétiques, guide de mise en oeuvre des librairies de business process et de core components conformes à ebXML .
- La mise en place des modèles au sein du démonstrateur/animateur et leur validation

Etude d'impact et analyse du risque

- un rapport technique comprenant : impact de la mise en oeuvre des techniques dans la Cosmetic Valley, évaluation des avantages et des inconvénients, recommandations pour l'optimisation des résultats.
- le rapport technique de l'Activité 3 en version 2 (recommandations actualisées à l'issue de l'activité 4).
- une note de validation des rapports techniques par le comité de pilotage.
- une publication sur la partie publique du site web du projet.

Plan de développement

- Les supports de formation, le CD d'autoformation, le logiciel client et le rapport technique sur le Plan de Développement et ses compléments à l'intérieur et à l'extérieur du secteur de la cosmétique.
- Le rapport technique et le rapport relatif au déploiement
- une publication sur la partie publique du site web du projet.

TICIO (Standard TIC Inter-Opérable)



Porteur du Projet : FIEN (Filière des industries électroniques et numériques)

Chef du projet

Michel Ramez, Hypertac, Tél : 02 32 96 09 21 – michel.ramez@hypertac.fr

Gabriel Coron – Délégué Général FIEN Tel : 01 45 05 70 30 – gcoron@gixel.fr

Référent MinEFI : **Claude Caillas**, claude.caillas@industrie.gouv.fr

Référent Soutien Technique : **Jean Brangé**, jean@afnet.fr

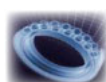
Partenaires du projet

- **L'AFNeT** (ex AFUU) est une association loi 1901. Depuis plus de vingt ans, l'Association Française des utilisateurs du Net et de la Société en Réseau, accompagne et soutient activement les entreprises pour une appropriation durable des nouvelles technologies de l'information. Elle est au cœur des enjeux opérationnels de la création de valeur et des nouvelles formes de compétitivité par l'intégration du numérique. <http://www.afnet.fr>
- **BOOST** (Business Opportunities with new Organizations, Standards and Technologies) Un cabinet de conseil qui possède une expertise sur les fonctions e-business et possède une vue globale des meilleures pratiques dans le domaine de la réalisation de standards internationaux basés sur l'UN/CEFACT (Aero). <http://www.boost-management.com>
- **Optics Valley** Association Loi 1901 qui anime en Région Ile-de-France les filières technologiques de l'optique, de l'électronique et de l'ingénierie logicielle. Opticsvalley a pour objectif de fédérer et de soutenir le développement de l'ensemble des acteurs. <http://www.opticsvalley.org/>
- **EISTI** (Ecole Internationale des Sciences & Traitement de l'Information) Etablissement d'Enseignement Supérieur - reconnu par l'Etat - habilité par la CTI - Membre de la Conférence des Grandes Ecoles . L'EISTI assure des formations d'ingénieur pluridisciplinaire. <http://www.eisti.fr/>

Objectifs et contexte du projet



Un certain nombre de PME de la FIEN travaillent pour des clients de filières différentes qui ne sont pas dotés de standards communs et homogènes ce qui alourdit les processus et diminue la compétitivité de ces entreprises. L'objectif du projet est la mutualisation des outils ou systèmes permettant aux PME de déployer une intégration numérique de la chaîne logistique jusqu'aux rangs 4 ou 5, dans le respect des réglementations en vigueur en vue d'accroître la compétitivité de toute la filière. La mise en place d'un standard interopérable va permettre de fluidifier les échanges dans la supply-chain de l'Electronique en positionnant les Pme's dans la relation d'entreprise étendue des filières clients tout en réduisant les tâches à faible valeur ajoutée de connexion manuelle sur les portails clients.



Méthodologie

■ **Pilotage du projet :**

La FIEN dans son ensemble permettra de traiter la mise en place d'un standard TIC interopérable du niveau N filière cliente au niveau N-4.



L'AFNeT interviendra sur la coopération avec d'autres projets du même écosystème et/ou projets des autres filières métiers (mécanique, plasturgie, ...) ainsi que sur les tâches de Veille NTIC et Innovation (e-design et PLM) elle participera à l'industrialisation du standard.

BOOST sera le responsable technique du projet et le maître d'œuvre principal. BOOST réalisera en collaboration avec la FIEN et l'EISTI les standards TIC inter opérables basés sur ebXML et UN/CEFACT de la FIEN.

L'EISTI participera à l'analyse préalable et l'identification des besoins FIEN et filières clientes, à la constitution du Dictionnaire de Données basé sur les standards UN/CEFACT.

Opticsvalley en forte collaboration avec les syndicats de la FIEN, metaera la phase du projet portant sur la conduite du changement, la promotion et la formation des PME aux nouveaux standards et outils.

■ **Plan de management**

L'organisation mise en place est basée sur la conduite du projet sous la responsabilité de la FIEN. Cette organisation est basée sur une maîtrise d'ouvrage composée par les syndicats (SPDEI, GFIE, SYCABEL, GIXEL, SITELESC, SIMTEC, SNESE) et managée par la FIEN

La maîtrise d'œuvre est composée des différents partenaires participant au projet . BOOST, responsable technique du projet, sera le maître d'œuvre principal.

Phase1 : Définir les standards à utiliser au sein de la filière électronique basés sur les standards UN/CEFACT existants inter opérables et internationaux et la technologie ebXML et promouvoir leur utilisation auprès des PME de la filière.

Phase2 : Définir les solutions d'interopérabilité (passerelles) avec les systèmes d'échange numériques supply chain des grands secteurs clients

■ **Durée : 2 ans**

■ **Livrables :**

WP1.1 Analyse préalable et besoins FIEN

WP1.2 Identification des besoins stratégiques et standards utilisés par les filières clientes

WP 2 Définition des Standards

WP 3 Définitions des solutions d'Interopérabilité

WP 4 Organisation de l'industrialisation du standard et proposition de solutions aux entreprises

WP 5 Conduite du changement , promotion, formation

WP 6 Coopération avec d'autres projets du même écosystème

WP 7 Management

WP 8 Veille NTIC et Innovation (e-design et PLM)

Pôle filière produits aquatiques

(Numérisation de la traçabilité dans la chaîne logistique
de la filière des produits aquatiques)



Porteur du Projet : Pôle Filière Produits Aquatiques. Association interprofessionnelle loi 1901 créée en 1999, labellisé en juillet 2005 par le gouvernement Pôle National de Compétitivité 'Filière Produits Aquatiques'. <http://www.polefiliereproduitsaquatiques.com/>

Responsable : **Jean Baptiste DELPIERRE** Tél : 03 21 10 78 98

Contact : **Catherine BEUTIN** contact@polefiliereproduitsaquatiques.com

Référent Soutien Technique : **Jean-Marc Dufour**, jean-Marc.dufour@paris-Eci.net

Partenaires du projet

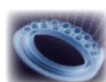
(Les deux premiers partenaires, Organisations de Producteurs, fédèrent 180 navires)

- FROMNORD Organisation de producteurs (pêcheurs) filière produits de la mer
Responsable : **Thierry MISSONNIER**
- COOPERATIVE MARITIME ETAPLOISE Organisation de producteurs (pêcheurs) filière produits de la mer <http://perso.orange.fr/cme/pages/intro.html> Responsable : **Me THOMAS**
- DELPIERRE Production et commercialisation de produits de la mer.
<http://www.sif-france.fr/> Responsable : **Jean-Luc CARNEZ**
- Service pêche de Boulogne sur Mer (Service de la CCI de Boulogne sur Mer Côte d'Opale)
<http://www.portboulogne.com/peche/services.php> Responsable : **M Bernard WYTS**
- EURONOR seul armateur à Boulogne sur mer représentant donc les pêcheurs de haute mer.
<http://www.euronor.fr> Responsable : **Xavier LEDUC**
- Comité Local des Pêches Maritimes et des Elevages Marins Organisation Interprofessionnelle.
Responsable : **Thierry LEPRETRE**
- Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins Organisation Interprofessionnelle.
Responsable : **M FOURNIER**
- COPROMER TRANSPORTS Gpe Delanchy Transport de produits de la mer frais ou congelés
<http://www.delanchy.fr> Responsable : **Xavier BATEMAN**
- TRADIMAR Leader européen dans le transport des produits de la mer
<http://www.stef-tfe.fr/site4/fr> Responsable : **Christophe BAILLEUL**
- DIGIPOINT (membre de l'AFNET et de la FING) Association loi 1901 centre de services en technologies de l'information et de la communication de la région Nord Pas de Calais. <http://www.digiport.org/>
Responsable : **P. SOURIS**
- CAPITAINE HOUAT (site Lorient et Boulogne-sur-Mer) : Mareyage
<http://www.capitainehouat.fr> Responsables : **Ms Christophe GAUDER et Philippe GALL**
- FRAIS EMBALL : Transformation et conditionnement de produits de la mer
Responsable : **M. Gilles NOURY**
- CHANADE MAREE : Mareyage. Responsable : **M. Julien DAMERVALLE**
- DEMARNE FRERE : Négoce, mareyage et importation.
Responsable : **M. Alain GLOAGUEN**
- CTPP/COPALIS : Valorisation des co-produits de la pêche. <http://www.copalis.fr>
Responsable : **M. Emmanuel BOUCHER**
- RUNGIS : Consultant logistique. <http://www.rungisinternational.com>
Responsable : **M. Marc ESPAGNON**

Objectifs et contexte du projet

Le Règlement Européen 178/2002, instituant l'AESA (Autorité Européenne de Sécurité des Aliments), entré en vigueur le 01 janvier 2005 définit les principes généraux d'analyse des risques, du principe de précaution, de la responsabilité des opérateurs. Il s'est avéré nécessaire d'envisager la mise en place d'un projet favorisant la création d'un réseau dense et cohérent de flux d'échanges entre les différents maillons de la filière des produits aquatiques, depuis les navires jusqu'aux distributeurs, afin de fédérer par un travail collectif une meilleure compétitivité.

L'objectif général de ce projet, qui s'inscrit pleinement dans le cadre du pôle de compétitivité «Filière Produits Aquatiques», est d'identifier les axes d'amélioration des entreprises, les meilleures pratiques de la traçabilité applicables à la filière, de bâtir une solution adaptée à la diversité des acteurs de la filière et d'en faciliter son adoption par l'ensemble de ces mêmes acteurs en les accompagnant dans sa mise en oeuvre afin de mutualiser la solution technique ; collectiviser, pour en diminuer le poids, la solution financière dans l'objectif de mettre à niveau les entreprises qui le souhaitent.



Méthodologie

■ Pilotage du projet :

Un comité de pilotage sera constitué au démarrage du projet. Il sera composé de représentants de l'ensemble des partenaires. Le comité de pilotage donnera délégation au comité technique pour le suivi opérationnel du projet. Le comité de pilotage sera réuni à chaque étape de validation du projet. Les représentants des partenaires se réunissent en commission de pilotage selon un planning pré établi. Ce planning est bien entendu ré actualisable en temps réel grâce à l'outil MS Project utilisé selon les besoins du projet.

■ Plan de management :

Phase 1	Etat de lieux	- Rédaction du cahier des charges.	
Etape 1	Lancement	- Etablissement de la liste de soumission	
	- Réunion de lancement - Constitution du comité de pilotage	- Validation du cahier des charges et de la liste de soumission	
Etape 2	Réalisation du cahier des charges de l'étude	Etape 2	Choix du ou des prestataires
	- Définition des modalités et du périmètre de l'étude - Rédaction et validation du cahier des charges et de la liste de soumission	- Envoi de cahier des charges de développement - Réception des offres - Développement - Dépouillement et analyse des offres - Développement	
Etape 3	Choix du prestataire	- Rédaction de la grille d'analyse des offres - Développement	
	- Envoi de cahier des charges de l'étude - Réception, dépouillement et analyse des offres - Rédaction de la grille d'analyse des offres - Audition des cabinets de consulting - Choix du cabinet	- Audition des prestataires retenus - Choix du ou des prestataires	
Etape 4	Réalisation de l'étude	Etape 3	Réalisation du développement
	- Réunion de cadrage - Définition du questionnaire d'entretien - Validation du questionnaire d'audit et du planning - Présentation des résultats de l'étude	- Réunion de lancement - Développement - Rédaction et validation du cahier des charges fonctionnel détaillé - Elaboration de la solution - Recettage - mise en phase pilote	
phase 2	Suivi du développement : phase pilote de la solution	Total phase 3	Déploiement de la solution
Etape 1	Réalisation du cahier des charges.	- Assistance au déploiement - Installation matériel, paramétrage de la solution et formation	

■ Livrables :

Première phase : Etat des lieux

La première phase de ce projet consiste en la réalisation de l'étude de faisabilité :

- Recensement des incompatibilités systèmes déjà présents sur Boulogne sur Mer.
- Recensement des lacunes et des besoins auprès des entreprises
- Recensement des entreprises non encore équipées
- Bilan de l'offre logicielle existante adaptée aux besoins de la filière et du marché (demande de la grande distribution). Cette étude pourra, en matière de traçabilité logistique, étudier la pertinence du choix de certaines criées en matière de gestion de la traçabilité.
- Conseil d'orientation vers des solutions clés en main adaptées pour les entreprises non encore équipées et pour les entreprises équipées permettant d'optimiser l'utilisation de l'existant.

Deuxième phase : Suivi du développement : phase pilote de la solution

En collaboration avec un prestataire :

- Mettre en œuvre d'un logiciel 'clé en main' abordable pour les PME et TPE de Boulogne sur Mer.
- Réduire les incompatibilités entre systèmes afin de pouvoir assurer une véritable 'traçabilité produit' informatisée, du navire au distributeur.

Troisième phase : déploiement de la solution

Promouvoir l'outil informatique retenu pour qu'il soit utilisé largement. Cette phase comprend l'installation du logiciel ou la modification pour les entreprises dont le système doit être rendu compatible, le suivi technique, la formation du personnel.

Allé - Ameublement



Porteur du Projet : GS1 France, Les échanges intelligents

Avec plus de 30 000 entreprises adhérentes en France et plus d'1 million dans le monde, la mission de GS1* est de standardiser les technologies pour faciliter et sécuriser les échanges d'informations entre les entreprises.

L'INNOVATION, facteur de compétitivité pour les entreprises.

Présent dans plus de 20 industries et secteurs (distribution, commerce de détail, PGC, santé, Transport, Logistique, Défense...), GS1 accompagne aussi bien les grands groupes que les PME/TPE, à investir dans les nouvelles technologies : mise en œuvre du code à barres, du commerce électronique, des catalogues électroniques et des étiquettes RFID.

Responsable : **Valérie Marchand** (GS1)

Référent MinEFI : **Evelyne Elary** evelyne.elary@industrie.gouv.fr

Partenaires du projet :

■ L'UNIFA

L'UNIFA, seul syndicat représentatif de la filière de l'Industrie Française de l'Ameublement, regroupe en son sein la quasi-totalité des acteurs des mobiliers domestiques et professionnels quelque soit le matériau mis en œuvre.

■ MEDIFA

MEDIFA a, depuis plus de dix années, conduit plusieurs projets dans les domaines de l'Informatique et la transmission de données : elle a ainsi créé et animé un groupe de travail fabricants- distributeurs et fabricants-fournisseurs dans le domaine de l'EDI (EDIFA)

■ SIGAL Informatique

SIGAL est une entreprise dont le métier, la stratégie peuvent être résumés en une phrase simple : fournir aux entreprises industrielles des outils de gestion, de communication et des services pour développer leur activité et leur croissance

Les entreprises pilotes

Fabricants

- Weber Industries
- Simmons

Distributeurs

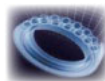
- Matelsom
- CAMIF

Objectifs et contexte du projet :

Les entreprises du secteur présentent actuellement un tissu informatique très hétéroclite. Chaque acteur (fabricant et distributeur) possède un système de gestion de données qui lui est propre – entraînant un certain nombre de conséquences dommageables pour l'activité et la compétitivité de ces dernières.

La qualité des données devient un élément essentiel d'évolution de la chaîne d'approvisionnement et de son intégration dans la gestion globale de l'entreprise. Le projet consiste à proposer des outils de mise à disposition des informations produits et logistiques accessibles à l'ensemble des PME et leurs clients. Les informations produits permettront aux partenaires d'acquérir une parfaite connaissance des produits, leurs caractéristiques techniques et réglementaires, les conditions de livraisons et les conditions tarifaires. Dès lors que ces informations sont mises à disposition par l'industriel, elles sont ensuite partagées grâce aux technologies Internet par l'ensemble de la filière et assureront une meilleure qualité et réactivité dans les relations, non seulement entre les acteurs, mais aussi auprès des consommateurs.

*Aujourd'hui 108 pays ont choisi GS1



L'objectif de la filière est donc de passer d'une chaîne d'approvisionnement « statique » et traditionnelle à une chaîne d'approvisionnement « dynamique » et intégrée dans le processus global.

Les travaux réalisés dans le cadre de la filière ameublement permettront aux entreprises de mettre à disposition de leurs clients toutes les informations nécessaires à la bonne réalisation des transactions commerciales ; on parle en effet d'informations produits et logistiques. L'objectif de la filière est donc de passer d'une chaîne d'approvisionnement « statique » et traditionnelle à une chaîne d'approvisionnement « dynamique » et intégrée dans le processus global.

Methodologie:

■ **Pilotage du projet :**

Comité de pilotage projet

Ce comité est constitué des utilisateurs pilotes et son rôle est de valider les règles de gestion et avancement de l'implémentation des TIC. Il est composé de GS1, UNIFA, MEDIFA, SIGAL et les partenaires associés : industriels et distributeurs.

Intervenants SIGAL

Conception et réalisation du module additionnel MOBITWIN- Assistance à la définition des données et aux paramétrages. - Validation des tests. - Formation et assistance du chef de projet pour la nouvelle organisation. - Préparation des spécifications fonctionnelles et interprétation - Assistance aux tests de paramétrages. - Assistance à la transition vers l'automatisation d'échange de données.

Partenaires pilotes

- Pilotage des tests fonctionnels. - Validation des règles de gestion en collaboration avec SIGAL.
- Formalisation des tests. - Formation des utilisateurs finaux suivant une méthodologie retenue.
- Test des développements spécifiques (sur devis complémentaires). - Préparation de la transition vers le progiciel.

■ **Plan de management :**

Phase I : Validation du projet

Réunion de lancement de projet · Formalisation du périmètre · Formalisation des processus clés du référentiel d'échanges · Analyse des fonctions des échanges normalisés et recensement des besoins · Assistance à la définition des processus de gestion · Etablissement du plan de travail des phases suivantes en relation avec le comité de pilotage projet.

Phase II : Réalisation du projet

Conception, modélisation et réalisation du module additionnel MOBITWIN · Mise en place des paramètres de démarrage et de tests · Interfaces et fonctions additionnelles, si nécessaires. · Test de l'ensemble des fonctionnalités par transfert de données techniques représentatives de l'activité d'un site pilote.

Phase III : recette intermédiaire du projet

Phase de test client pilote avant démarrage · Acceptation fonctionnelle provisoire · Validation des données et des fonctionnalités

Phase IV : Mise en œuvre opérationnelle Industriels / Centrales / Distributeurs

Formalisation du périmètre · Réunion de lancement de projet · Etablir le planning de déploiement · Mise en place du moteur de transfert MOBITWIN/XML/DICALIS · Formation détaillée par SIGAL des utilisateurs pilotes · Mise en place des paramètres de démarrage · Interfaces et fonctions additionnelles, si nécessaires (avec émission d'un devis complémentaire) · Test de l'ensemble des fonctionnalités et flux par transfert de données techniques représentatives de l'activité de l'entreprise.

Phase V : recette finale projet

Démarrage et acceptation finale · Démarrage réel projet pour déploiement

■ **Durée :** 24 mois

Allé - Horlogerie



Porteur du Projet : GS1 France, Les échanges intelligents

Avec plus de 30 000 entreprises adhérentes en France et plus d'1 million dans le monde, la mission de GS1* est de standardiser les technologies pour faciliter et sécuriser les échanges d'informations entre les entreprises.

L'INNOVATION, facteur de compétitivité pour les entreprises

Présent dans plus de 20 industries et secteurs (distribution, commerce de détail, PGC, santé, Transport, Logistique, Défense...), GS1 accompagne aussi bien les grands groupes que les PME/TPE, à investir dans les nouvelles technologies : mise en œuvre du code à barres, du commerce électronique, des catalogues électroniques et des étiquettes RFID.

Responsable : **Valérie Marchand** (GS1)

Référent MinEFI : **Evelyne Elary** evelyne.elary@industrie.gouv.fr

Partenaires du projet:

■ **CFHM**

La Chambre française de l'horlogerie et des microtechniques (CFHM) est la fédération professionnelle rassemblant les fabricants et marques français d'horlogerie. Elle est composée de trois syndicats représentant les secteurs suivants : montres, composants pour la montre, horlogerie domestique et technique. Elle participe aussi à des actions de promotion et à la mise en place d'actions collectives visant au développement de la filière.

Fabricants

- SMB
- TWC

Distributeur

- Synalia

Prestataire

- SRCI

Société spécialisée dans le domaine des échanges électroniques professionnels.

Objectifs et contexte du projet :

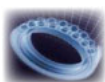
Les entreprises du secteur présentent actuellement un tissu informatique très hétéroclite. Chaque acteur (fabricant et distributeur) possède un système de gestion de données qui lui est propre – entraînant un certain nombre de conséquences dommageables pour l'activité et la compétitivité de ces dernières.

Face à l'ensemble des problèmes rencontrés, la profession sous l'égide de la Chambre française de l'horlogerie et des microtechniques (CFHM) et en partenariat avec la société GS1 France a décidé d'engager une action collective visant à proposer un système d'échange de données informatisées normalisé.

Cette démarche, similaire à la démarche de la fédération de l'ameublement, montre combien les PME sont conscientes que l'amélioration de leur compétitivité, tant au niveau national qu'international, passe par l'utilisation d'un outil informatique homogène, capable de dynamiser la chaîne d'approvisionnement.

Les travaux réalisés dans le cadre de la filière horlogerie permettront aux entreprises de transmettre sous format électronique toutes les transactions commerciales, dont la bonne réalisation ne pourra se faire qu'avec la connaissance des informations étudiées dans le cadre du dossier ameublement.

*Aujourd'hui 108 pays ont choisi GS1



Méthodologie :

■ Pilotage du projet :

En tant que chef de file du projet GS1 France a pris en charge les aspects organisationnels de l'ensemble du projet, et la gestion des réunions (invitation, animation, rédaction des compte-rendus et diffusion).

Comité de pilotage projet

Ce comité est constitué des utilisateurs pilotes et son rôle est de valider les règles de gestion et avancement de l'implémentation des TIC. Il sera composé de GS1, CFHM, SRCI, et les partenaires pilotes associés : industriels et distributeurs.

Intervenants SRCI

- Conception et réalisation du module d'échanges
- Assistance à la définition des données et aux paramétrages
- Validation des tests
- Formation et assistance du chef de projet pour la nouvelle organisation
- Préparation des spécifications fonctionnelles et interprétation
- Assistance aux tests de paramétrages
- Assistance à la transition vers l'automatisation d'échange de données

Partenaires pilotes - Pilotage des tests fonctionnels. - Validation des règles de gestion en collaboration avec SRCI. - Formalisation des tests. - Formation des utilisateurs finaux suivant une méthodologie retenue. - Test des développements spécifiques et migration

■ Plan de management :

Phase 1 Définition du cahier des charges (analyse fonctionnelle)

- Modélisation des processus d'affaire· Modélisation des données· Développement de la maquette (plate-forme de dématérialisation et connecteur) · Présentation de la maquette pour validation· Développement de la plate-forme de dématérialisation et du connecteur. ·

Phase 2 Pilote

- Mise en place du pilote avec 1 industriel et 1 distributeur· Formation des utilisateurs· Intégration des données des SI dans le connecteur (mapping) · Tests d'interopérabilité · Mise au point des outils et de la plate-forme · Validation des outils et de la plate-forme.

Phase 3 Déploiement

- Mise en place du système pour la filière· Elaboration d'un planning de déploiement· Formation des utilisateurs· Intégration des données des SI dans le connecteur (mapping) · Mise en production· Mise en place d'un observatoire
- Suivi.

■ Durée : 24 mois

ALLIEE

(ALLiance pour l'Intégration en Entreprise Etendue)



Porteur du Projet : CETIM

(Centre Technique des Industries Mécaniques)

<http://www.cetim.fr/accueil.do>

Chef du projet : Jean-Charles Delplace

Référent MinEFI : **Yan ROVERE**

Référent Soutien Technique : **Jean Brangé** jean@afnet.fr

Partenaires du projet :

Description et objectifs du projet :

Le Projet présenté a pour objectif d'améliorer la compétitivité des PME mécaniciennes (sous-traitants de rang 2/3) en facilitant l'intégration des technologies d'ingénierie numérique collaborative adaptées à chacun des métiers de l'industrie mécanique, prenant en compte leurs spécificités et les exigences de leurs donneurs d'ordres multi-filières.

Les objectifs poursuivis dans le cadre du projet :

- spécification, puis développement et intégration des outils et méthodologies adaptés aux métiers de la mécanique,
- amélioration de la communication vers les donneurs d'ordres et les sous-traitants grâce :
 - au partage d'informations au travers de plates-formes collaboratives et d'outils de communication,
 - au développement de standards d'échange entre systèmes de gestion de données techniques, compatible avec les normes préconisées par des donneurs d'ordres multi-filière (Aéronautique, automobile et autres...),
- mutualisation des ressources adaptées aux spécificités des métiers de la mécanique (cf . Objectifs de mutualisation),
- déploiement régional des outils et des méthodologies (cf . Capacité de déploiement).

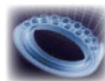


La première phase de ce projet vise à réaliser un démonstrateur qui servira de base pour le déploiement sur des plates-formes régionales afin de mutualiser les coûts et de faciliter l'appropriation de ces technologies par les PME.



Méthodologie :

Capacité de déploiement du projet vers les PME



Dans le cadre du projet présenté, le déploiement est envisagé au travers:

- de l'adaptation d'outils dédiés aux métiers de la mécanique,
- d'une action importante de sensibilisation auprès des PME, - de la promotion active des plates-formes régionales, relais indispensable sur le terrain,
- d'actions collectives régionales sur le travail collaboratif (avec financements spécifiques),
- d'actions régionales entreprises dans le cadre du projet ACAMAS (volet TIC),



Durée : 36 mois



SEINE

(Standards pour l'Entreprise Innovante Numérique Etendue)



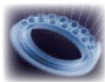
Porteur du Projet : GIFAS

Le Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales (GIFAS) est une fédération professionnelle qui regroupe 240 sociétés – depuis les grands maîtres d'œuvre et systémiers jusqu'aux PME. <http://www.gifas.asso.fr/>

Contact : **Jacques Michel** (GIFAS)

Partenaires du projet :

- **Dassault Aviation** : Dassault Aviation est responsable du « Portail PLM de Co-conception », et assure la Direction du Projet pour le compte du GIFAS.
- **EADS-IW** : EADS-IW est responsable du Work Package 2 « Standards PLM »
- **Safran** : Safran est responsable du Work Package 6 « Connecteur et Hub logistique »
- **Thales** : Thales est responsable du Work Package 5 « Maquette de Portail Fournisseur type »
- **AFNeT** : association intersectorielle qui a pour mission de promouvoir les TIC comme facteur de compétitivité des organisations. L'AFNeT est responsable du Work Package 1 « Interopérabilité intersectorielle », assurera pour le projet la coordination intersectorielle avec les autres projets TIC-PME 2010 du même écosystème industriel, et fera bénéficier le projet de son expertise e-business, standards, et accompagnement des PME.
- **ARES Franche-Comté** : l'Association ARES rassemble 32 entreprises et laboratoires de recherche. Elle a pour mission de contribuer au développement des entreprises et de la recherche régionales en intensifiant leur ouverture sur les marchés de l'aéronautique et de la Défense, en impulsant la diversification de leurs activités vers des secteurs industriels de pointe utilisant leurs compétences spécifiques. L'ARES participe au montage du projet de plate-forme PLM de co-conception (WP2), sur le plan de l'analyse des besoins et de la participation des PME aux pilotes, ainsi qu'au WP7 de déploiement aux PME.
- **MICADO** : MICADO est une association loi de 1901 qui a pour mission de promouvoir le développement et l'usage des outils informatiques et des méthodes de travail permettant la maîtrise du cycle de vie des produits et des processus industriels. Son domaine est donc le PLM « Product Life-cycle Management » et « l'Usine Numérique ». Compte tenu de son expertise et de ses compétences, le MICADO est responsable du Work Package 7 « Déploiement PME »
- **OpticsValley** : association Loi 1901 à but non lucratif, anime en Région Ile-de-France les filières technologiques de l'optique, de l'électronique et de l'ingénierie logicielle au sein desquelles près de 1000 entreprises développent et fabriquent. OpticsValley participe au développement du pôle de compétitivité System@tic Paris Région. Dans le projet Optics Valley Participera au démonstrateur de Portail Collaboratif de co-conception et à la diffusion auprès des PME :
- **PI3C Champagne-Ardennes** : plate-forme d'Ingénierie Collaborative de Cités en Champagne qui permet aux PME d'avoir accès aux outils d'ingénierie collaborative sans avoir à les acheter, les maintenir et les administrer. Considéré comme un pionnier PI3C apportera sa compétence et ses services à toute initiative permettant de fédérer et de rapprocher des structures souhaitant effectuer des développements de projets en mode collaboratif.
- **Autres participants au projet**
 - **Industriels de la filière Aérospatiale & Défense** : (Airbus, Eurocopter, ... Intertechnique, Latécoère, Liebherr, Messier-Bugatti, Messier-Dowty, Radiall, ... PME : Defi 12, Hypertac, Jehier, Sira, Somepic, ...
 - **Filière Automobile** : GALIA participe également au projet de démonstrateur de portail collaboratif de co-conception.
 - **Filière Electronique** : La Filière des Industries Electroniques et Numériques (FIEN), participe au projet pour travailler de façon coordonnée avec son propre projet TICIO sur les aspects supply chain, et effectuer une veille active sur les aspects PLM.
 - **Filière Ferroviaire** : La FIF (Fédération des Industries Ferrovière)
 - **Filière Mécanique** : la FIM (Fédération des Industries Mécaniques) et le CETIM interviendront essentiellement dans les actions portant sur le PLM. - UIMM : en Chargé des actions sociales (formation, ...) des employés des Industries Métallurgiques et Minières, favorisera l'appui aux professionnels, notamment aux collaborateurs des PME concernées,



- **ARD Ile de France** : L'Agence Régionale de Développement Paris Ile de France (ARD) accompagne le montage du projet de plate-forme PLM de co-conception en mode ASP (Application Services Provider) pour mettre en oeuvre son programme, de mobilisation des PME de l'Ile de France.
- **DRIRE Midi-Pyrénées** : La DRIRE interviendra en tant que partenaire régional du projet, notamment dans les actions favorisant l'appropriation et le déploiement de moyens et méthodes d'ingénierie collaborative et de supply chain.
- **UIMM Aquitaine** : L'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie d'Aquitaine apportera son concours dans la diffusion des résultats de ce programme et contribuera à la recherche des moyens à développer pour faciliter leur intégration au sein du tissu régional.

Description et objectifs du projet :

L'objectif de S.E.I.N.E. est d'accélérer la numérisation de la supply chain AéroSpatiale & Défense, et des filières industrielles partenaires, grâce à la mise en place de solutions ouvertes et interopérables.

Comment:

- en accélérant le déploiement des modes de travail numériques, jusqu'aux fournisseurs de rang n, dans le domaine de la logistique, au travers de Portails Fournisseurs privés ou de plates-formes collaboratives mutualisées, pour faciliter l'accès des PME à ces technologies.
- en portant le même effort (standardisation, plates-formes opérationnelles) dans le domaine du PLM (Product Lifecycle Management), qui couvre les activités de conception, industrialisation et support du cycle de vie des produits.

L'objectif du projet S.E.I.N.E. est de démontrer concrètement l'efficacité opérationnelle des usages numériques innovants dans les entreprises, d'accélérer leur diffusion dans le tissu industriel, et de favoriser la maîtrise des systèmes complexes, qui est au cœur de la compétitivité et de l'innovation.

Les grands industriels de la filière A&D (Airbus, Dassault Aviation EADS, Safran, Thales, ...) participent de façon active au projet, notamment dans les phases d'expression de besoins, de spécifications, de pilotes et de recette. avec comme objectif commun d'accélérer la numérisation de la supply chain AéroSpatiale et Défense (A&D) et des filières du même éco-système industriel, ayant des métiers comparables et partageant les mêmes fournisseurs.

Méthodologie :

Pendant toute la durée du projet, un Chef de Projet Aéro dirigera une équipe projet constituée d'experts assurant le travail d'assistance à maîtrise d'ouvrage : - Etudes préalables : analyse de l'existant, analyse des processus, définition des besoins, interview des acteurs,... - Conduite du changement : communication sur le projet et appropriation de l'ensemble des acteurs - Rédaction des cahiers des charges relatifs aux développements nécessaires - Recette des développements - Validation technique - Validation organisationnelle. Evaluation du processus, corrections - Pilotage du déploiement dans les PME, coordination avec les organismes de formation

Un Comité de Pilotage réunira tous les 3 mois les DSI, Directeurs Achats et responsables PLM des industriels impliqués, ainsi que les partenaires associatifs, régionaux et technologiques. Des Groupes de Travail avec industriels et partenaires seront animés par les experts de l'équipe projet.

■ Pilotage du projet :

La Maîtrise d'Ouvrage est assurée par le GIFAS, les industriels et les partenaires associatifs et régionaux. La Maîtrise d'Oeuvre est assurée par des prestataires sous-traitants de la Maîtrise d'Ouvrage

■ Plan de management :

L'ensemble des éléments nécessaires au management du projet (objectifs, tâches, organisation, livrables, planning, budget, ...) fait l'objet d'un « Plan de Management du Projet » (PMP) inspiré des programmes avion.

■ Durée : 24 mois



■ Livrables :

Le projet est constitué de 8 sous projets

Interopérabilité intersectorielle

- Compte-rendus des réunions de travail avec les organismes internationaux
- Participation aux réunions de coordination intersectorielle organisées sous l'égide de l'instance de coordination : trimestriels

Standards PLM

- Analyse des besoins Standards PLM
- Spécifications fonctionnelles des Standards PLM (Business Process, ...)
- Standards PLM et Guides d'utilisation

Démonstrateur de Portail Collaboratif de co-conception

- Analyse des besoins Portail PLM
- Spécifications du Portail collaboratif de co-conception,
- Cahier de recette
- Démonstrateur opérationnel du Portail collaboratif de co-conception, Validations Industriels, PV de recette de la plate-forme
- Choix des pilotes du portail PLM
- Bilans trimestriels d'utilisation des pilotes et des évolutions du portail PLM
- Bilan de retour d'expérience

Enrichissement des standards e-supply chain

- Spécifications fonctionnelles des Standards e-supply chain (Business Process, Dictionnaire de données)
- Standards e-supply chain (Messages, Diagrammes de Classe, schémas XML)
- Recette et bilan de retour d'expérience

Maquette de Portail Fournisseurs type

- Spécification de Portail Fournisseurs et cahier de recette
- Maquette de Portail Fournisseurs, Validations Industriels, PV de recette de la plate-forme
- Bilan de retour d'expérience

Spécifications et Appel d'offres de Connecteur et de Hub Logistique en ASP

- Spécifications, cahier des Charges Appel d'Offres Connecteur et Hub logistique
- Liste de fournisseurs agréés Connecteur et Hub logistique
- Bilan de retour d'expérience

Diffusion auprès des PME

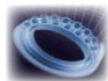
- Recueil des besoins déploiement PME
- Compléments Ingénierie déploiement PME
- Organisation du déploiement PME

Management & Pilotage

- Contrats avec les partenaires et les sous-traitants
- Réunions et comptes-rendus de Comités de Pilotage, d'interviews d'entreprises et de workshops interentreprises
- Suivi budgétaire pour la DGE

■ Premiers résultats du projet :

- Une démonstration des fonctionnalités des pilotes du WP3 a été réalisée au salon du Bourget en Juin
- Le démonstrateur PLM a été livré fin septembre aux industriels pour débiter la mise en œuvre des pilotes
- Une première version d'un modèle de donnée harmonisé a été défini par les industriels et est en cours d'intégration sur le démonstrateur
- Le programme e-Aero du GIFAS reprend en pratique les résultats de SEINE pour une dissémination chez les rangs 1 de l'Aéronautique. Une première conférence réunissant 60 PME s'est tenue en octobre à Paris.



BLOGFOR (Bois Logistique Forêt)



Porteur du Projet :

Institut Technologique FCBA (Forêt, Cellulose, Bois-construction, Ameublement) : organisme d'études, de recherches et d'appuis techniques, appartenant au réseau français de développement technologique, le réseau des Centres Techniques et Industriels (CTI). Depuis le 1er juin 2007, AFOCEL et CTBA (Centre Technique du Bois et de l'Ameublement) sont devenus FCBA. <http://www.fcba.fr/>

Responsables: **Philippe Monchaux** (Responsable du pôle approvisionnements bois et première transformation), **Christophe Ginet** (Chef de projet).

Référent MinEFI : **Georges Pantelakis** georges.pantelakis@industrie.gouv.fr

Soutien technique : **Bruno Prépin** (Agro EDI), **Rémy Marchand** (AFNET)

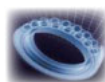
Partenaires du projet :

- FIBOIS Alsace : inter-profession Forêt Bois alsacienne qui réunit tous les partenaires de la filière bois en Alsace. <http://www.fibois-alsace.com/>
- STRACEL : Usine implantée à Strasbourg (67) fabricant 270 000 tonnes de papier magazine par an. Le Site du Groupe UPM/STRACEL
- SIAT-BRAUN : la scierie SIAT-BRAUN, implantée à URMATT (67) est la première scierie française avec 700 000 m³ de bois ronds sciés. <http://www.siatbraun.fr/>
- ONF : l'ONF (Office National des Forêts) qui participe au projet par ses entités alsacienne, bourguignonne et sa Direction Technique. <http://www.onf.fr/reg/Alsace/>
- APROVALBOIS : inter-profession régionale de la forêt et du bois en Bourgogne qui réunit au sein de la même structure tous les partenaires de la filière bois en Bourgogne. <http://www.aprovalbois.com/>
- COSYLVAL : coopérative forestière active principalement en Alsace. <http://www.cosylval.fr/>
- Expert forestier : Roland Susse, expert forestier en Bourgogne. Il est membre de la CNIEFEB (Compagnie Nationale des Ingénieurs et Experts Forestiers et des Experts en Bois) <http://www.foret-bois.com/>

Objectifs et contexte du projet :

Définition et déploiement d'un système d'échange de données informatisé pour la filière Forêt-Bois-Papier. La chaîne d'approvisionnement du bois repose sur un réseau d'acteurs très hétérogène, constitué essentiellement de PME. La fluidification des échanges de données revêt une importance stratégique pour les utilisateurs et fournisseurs de produits forestiers.

- Le premier objectif s'attache à la définition d'un standard et d'un protocole d'échange de données couvrant l'ensemble de la filière forêt bois et adaptables aux différentes spécificités régionales.
- Le deuxième objectif est le développement d'une plate-forme d'échange de données sur la base du standard et du protocole définis préalablement.
- Le troisième objectif est le déploiement des échanges de données informatisés auprès des entreprises de la filière en Bourgogne et Alsace.



Le principal enjeu du projet est de fédérer les entreprises de la filière autour d'une réflexion commune sur le standard et le protocole d'échange de données, et d'impulser le déploiement d'une solution d'échange de données informatisées dans deux régions pilotes. Ceci doit permettre d'enclencher sur des bases solides le « virage informatique » d'une filière qui intègre ponctuellement les nouvelles technologies mais hésite encore à s'engager dans une démarche de filière pourtant nécessaire au maintien de sa compétitivité, au regard des évolutions dans les pays voisins et de la mondialisation des marchés dans lesquels évoluent les entreprises de transformation (aval de la filière forêt-bois).

Methodologie :

■ Pilotage du projet :

La maîtrise d'ouvrage (MOA) est assurée par le porteur du projet : Institut Technologique FCBA.

Le comité de pilotage du projet se compose de représentants de FCBA, des sept partenaires stratégiques et d'un représentant de chacune des deux DRAF Alsace et Bourgogne ainsi que d'un représentant de la DGE. Le comité de pilotage se réunira une dizaine de fois au cours du projet soit tous les trois mois. Lorsque ces réunions coïncideront avec la fin de tâches, elles seront l'occasion de valider les biens livrables obtenus.

- Groupes de travail : il s'agit de groupes constitués d'entreprises et organismes de la filière, chargés de formaliser les besoins et attentes des professionnels quant au standard de données.
- Groupe d'utilisateurs : il s'agit du noyau d'entreprises auprès desquelles sera testé la plate-forme d'échange.
- Maîtrise d'oeuvre (MOE) : prestataire assurant les développements logiciels et les paramétrages nécessaires.

■ Plan de management :

- Point sur l'existant / Conduite du changement
Ce travail a pour objectif de mieux connaître les besoins et attentes des entreprises représentatives en matière d'échange de données et de logistique d'approvisionnement en bois.
- Définition du standard d'échange de données
Ce travail aboutira à un document de définition d'un standard d'échange de données et d'un protocole d'échange adaptés aux besoins de la filière forêt-bois.
- Rédaction du cahier des spécifications de la plate-forme d'échange de données
- Analyse des solutions existantes et de la faisabilité de leur adaptation
- Définition des indicateurs permettant l'évaluation des travaux réalisés
- Sélection de la maîtrise d'œuvre
- Test de la plate-forme d'échange en région pilote
- Validation organisationnelle. Evaluation du processus, corrections
- Standardisation du dispositif au niveau filière
- Quantification des gains liés au portail d'échange
- Pilotage du déploiement dans les PME

■ Durée : 30 mois

■ Livrables :

- Standard et protocole d'échange de données
- Mise en place d'une plate-forme d'échange de données
- Test en région pilote (Bourgogne et Alsace pressenties).

RVI (Rungis Volaille Informatique)



Le projet RVI doit contribuer au basculement de ses partenaires dans le monde du commerce moderne qui repose désormais sur une offre conjuguée de produits et de services à forte valeur ajoutée, sécurisée par des procédures formalisées utilisant les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Il doit participer au renforcement d'un tissu de PME et répondre aux attentes sécuritaires légitimes des consommateurs.

Porteur du projet : FENSCOPA

La FENSCOPA est une association qui regroupe sur le plan national, des Grossistes en volaille et gibier. Unique Fédération Nationale des Professionnels du Commerce de Gros en Volaille et Gibier reconnue par l'Etat, elle fédère une quarantaine d'entreprises.

Partenaires du Projet

- **Coopérative Rungis Volaille Plus**
Un des principaux objets de cette coopérative est la création, la réalisation, l'exploitation et la maintenance de l'outil de sécurité sanitaire au sein de la filière : elle est donc au centre du projet d'informatisation.
- **Syndicat des Commissionnaires - Négociants à la vente en Gros de la Volaille et du Gibier**
Le Syndicat a pour objectif la défense des intérêts moraux et professionnels de ses membres. Il fédère toutes les entreprises de commerce de gros du Pavillon de la Volaille et du Gibier du MIN de Rungis, qui commercialisent 10% des volailles consommées en France. Le Pavillon est un maillon indispensable à la distribution de proximité (commerces de détail et restaurateurs).
- **SOMAVOG (Société de Manutention de Volaille et Gibier)**
La SOMAVOG a été créée en 1958 par l'ensemble des Grossistes en volaille et gibier des Halles de Paris, afin d'assurer les services collectifs nécessaires à la vente. Conformément à leur volonté, la SOMAVOG participe au financement des investissements d'intérêt collectif. La SOMAVOG est aujourd'hui la première plateforme de volaille en France.
- **14 PME du Pavillon de la Volaille et du Gibier**
 1. Alvidis
 2. BGL Avigros
 3. Coquet Boussion
 4. Cottin
 5. Courtin Hervouet
 6. Eurovolaille
 7. Félix Fort
 8. Froger
 9. Jouhaud
 10. Paris
 11. Reilhe Martin
 12. Cofival
 13. Tri-Vol
 14. Yzet

Contexte et objectifs du projet RVI

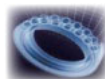
L'application des normes sanitaires européennes se traduit par une évolution avec les organisations en place en imposant une traçabilité des produits alimentaires tout au long de la chaîne du froid.

Cette nouvelle réglementation entraîne une refonte complète des organisations, métiers et compétences pour pouvoir y intégrer une nouvelle logistique compatible avec ces nouvelles contraintes tant au niveau des plateformes qu'au niveau des entreprises. Cette refonte doit permettre la recherche de nouvelles sources de création de valeur :

- Rationalisation et simplification des opérations logistiques,
- Automatisation du traitement et suppression des ruptures de l'information,
- Nouveaux services pour la clientèle et les partenaires de la filière,
- Marketing de la sécurité du consommateur,
- Assurance des circuits et réduction des coûts en cas de rappel des marchandises.

Le principal enjeu

Mettre en oeuvre un outil de filière inter opérable et reproductible dont la souplesse permettra pour tous les acteurs, la mise en place progressive de moyens d'échanges de données informatisées standard pour la connexion vers la clientèle des traçabilités amont existantes.



Les objectifs

- Mettre à disposition une solution packagée, pérenne et évolutive auprès des acteurs de filière,
- Améliorer la maîtrise des informations, avec une consolidation de certains paramètres commerciaux (performance, taux de service, connaissance du marché et des tendances),
- Se conformer aux exigences réglementaires (notamment en matière de traçabilité),
- Offrir une meilleure réactivité en cas d'alerte sanitaire,
- Mettre en œuvre une plateforme communicante reprenant les informations sans rupture,
- Accompagner les acteurs dans la nécessaire évolution de leur métier.

Les résultats attendus

- Standardisation et mutualisation des outils,
- Transparence du marché,
- Communication rationnelle et efficace,
- Amélioration des performances des entreprises.

Retour sur Investissement

Outre son caractère impératif pour répondre aux besoins de traçabilité, cette solution s'avèrera rentable à moyen terme par les gains obtenus sur le plan de la productivité, la réduction des besoins de trésorerie, l'optimisation des stocks et des flux et la fourniture de services à valeur ajoutée :

- Réduction de plus de 50% de l'encours client, soit 2 à 3 semaines de CA,
- Réduction des coûts administratifs sous le Pavillon,
- Visibilité sur les services rendus devenant ainsi facturables,
- Réduction des stocks par une meilleure visibilité des besoins au jour le jour,
- Réduction des flux de resserre (réappro-désappro) par une mise à disposition des marchandises plus proche des besoins réels.

Réalisation du projet RVI

Les fondations de RVI s'appuieront sur les standards de la filière et les normes internationales. Le projet RVI s'inscrit en effet pleinement dans la filière volaille dont l'amont – les industriels – a développé une traçabilité très performante. RVI s'appuiera donc sur cet acquis afin d'affiner le maillon aval de la traçabilité globale jusqu'au détaillant. L'innovation majeure portée par le projet RVI est le référencement de toutes les traçabilités existantes dans la filière.

Le saut technologique nécessaire en réponse aux enjeux est très important, entraînant des moyens d'accès inaccessibles à la majorité des PME. Aussi, un autre des fondements du projet RVI consiste en une mutualisation des moyens humains et techniques. Les données privées et les processus métier procurant un avantage concurrentiel demeureront spécifiques et confidentiels.

Ces principes ont déterminé de façon indissociable le choix de la solution et de l'intégrateur : des moyens techniques répondant aux besoins fondamentaux et une équipe de Maîtrise d'Œuvre ayant compris le métier.

■ Pilotage du Projet

La Maîtrise d'ouvrage du projet s'est organisée selon le cheminement décisionnel suivant :

Structure concernée

Coopérative Rungis Volaille Plus	Financement
Assemblée Générale des Grossistes	Entérinement des décisions
Commission RVI composée de grossistes	Validation des choix
Direction de Projet	Préparation des solutions avec la Maîtrise d'Œuvre

■ Durée

Le Projet RVI doit s'échelonner jusqu'à l'horizon 2010 :

- Les premiers échanges EDI engagés dès juin 2006,
- Les fonctions logistiques de réception installées depuis juin 2007,
- Installation des fonctions commerciales et financières (ERP) à partir de mi 2008,
- Installations des fonctions complémentaires relatives aux nouveaux locaux à horizon 2010.

INTERFINANCE



Filière : Services Financiers

Durée : 24 mois

Porteur : **EDIFRANCE**

Responsable : **Jean-Marc Dufour**, Téléphone : +33 6 12262394, jmdufour@edifrance.org

Filière :

Ce projet est situé à la conjonction d'un projet de filière – les services financiers de financement commercial aux entreprises – et d'un projet de nature inter-sectorielle, et ce à double-titre : d'une part parce que les services financiers se destinent à de multiples filières économiques, et d'autre part parce que les processus de dématérialisation des factures auxquels les services financiers doivent être couplés sont des processus typiquement inter-filières. En tant qu'association de normalisation multi-sectorielle, Edifrance est idéalement placée pour mener un tel projet.

Capacité de déploiement du projet vers les PME

D'une part l'association de Sage, plus grand éditeur de logiciels de gestion orienté PME en France avec 500.000 clients, d'Eurofactor, plus importante Société de Factoring en France et du Crédit Agricole, très présent auprès des PME, confère au projet une capacité de déploiement très large de par ses seuls partenaires.

Cet aspect du projet constitue une garantie que le projet aboutira à des résultats réels, à partir desquels une phase de généralisation étendue pourra être amorcée.

D'autre part Edifrance, en tant que chef de file et spécialiste de la normalisation intersectorielle des échanges électroniques professionnels, est le garant d'un déploiement plus large, à d'autres éditeurs et prestataires de services financiers, à l'issue du projet.

Description :

Le crédit client inter-entreprises, évalué à 600 milliards d'euros en 2006, est une source de financement court terme primordiale pour les PME. Mais il est aussi source de troubles : délais de paiement trop longs, coûts de gestion et du risque élevés. L'affacturage, en fort développement (+10% de factures traitées par an), est une solution efficace mais son intégration reste trop chère pour les PME.

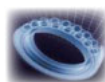
La dématérialisation des factures subit un essor certain mais ne touche qu'une minorité de factures environ 5 % et principalement des grands donneurs d'ordres. Des freins technologiques liés au coût d'intégration, l'absence d'interopérabilité, et la sous représentation d'acteurs légitimes comme les banques et les sociétés financières, ne permettent pas d'étendre ce marché vers les PME.

Le projet Interfinance vise à favoriser la dématérialisation des factures et l'automatisation des processus d'échanges. Il permettra de baisser les coûts de gestion du poste client, de diminuer les délais de paiement, et de réduire le processus de financement et/ou d'affacturage à une simple « case à cocher » dans les logiciels de gestion des PME.

Projet :

- 1- Conception et adaptation des processus métier portant sur les services de paiement et de financement de factures
- 2- Harmonisation des standards existants
- 3- Spécification de plate-formes de dématérialisation
- 4- Adaptation des logiciels et des plate-formes EDI de Sage

Objectif du projet : Le projet Interfinance vise à favoriser la dématérialisation des factures et l'automatisation des processus d'échanges. Il permettra de baisser les coûts de gestion du poste client, de diminuer les délais de paiement, et de réduire le processus de financement et/ou d'affacturage à une simple « case à cocher » dans les logiciels de gestion des PME.



EDI-Optique



Filière : Optique ophtalmique

Secteurs concernés :

Durée : 26 mois

Porteur : **Association EDI-Optique**

Projet : **Intégration des échanges de données informatisés dans les magasins d'optique.**

Objectif du projet :

- augmenter la productivité, la rentabilité et la compétitivité des entreprises:
- rendre la couverture fonctionnelle transversale des standards déployés pour la gestion des échanges commerciaux.
- Standardiser l'identification internationale des montures et mettre en place des systèmes de référencement globaux des produits.

- Standardiser les processus et standards d'échanges avec les régimes sociaux complémentaires.
- Migrer la base des standards existants d'EDIFACT à ebXML afin d'obtenir un meilleur consensus international.

Le projet poursuit quatre objectifs contribuant à une volonté marquée d'augmenter la productivité, la rentabilité et la compétitivité des entreprises:

1. Étendre la couverture fonctionnelle transversale des standards déployés pour la gestion des échanges commerciaux.
2. Standardiser l'identification internationale des montures et mettre en place des systèmes de référencement globaux des produits.
3. Standardiser les processus et standards d'échanges avec les régimes sociaux complémentaires.
4. Migrer la base des standards existants d'EDIFACT à ebXML afin d'alléger les futurs déploiements et d'obtenir un meilleur consensus international.



BIO-BPM

Bio-Business Place Mutualisée



Filière : Biotechnologie et industrie pharmaceutique

Durée : 24 mois

Porteur : Association Catalyse Biosciences

Responsable : **Guillaume L'HERMITE**

Téléphone :... 06 28 08 07 35

Mail : glhermite1@online.fr

Le projet est porté par une association créée spécifiquement pour développer le projet B2B de la filière Pharma / Biotech décrit dans le présent document. Elle tire sa légitimité de celle de ses membres (Club-Alfa, Biomeridies, Alsace Biovalley, Comité Adebitech). D'autres associations ont été contactées pour participer à la constitution de l'association : Eurasanté, Atlanpole, Adebag, Midi-Biotech, Génopole Entreprises, le LEEM, Organibio, France Biotech,...), pour que l'association rassemble la quasi-totalité des acteurs de la filière.

Projet : Mise en place d'un outil de structuration de la filière biotech/pharma pour accélérer les échanges B2B entre donneurs d'ordre et prestataires de service à haut contenu scientifique.

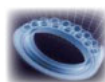
Le projet BioBPM comprend trois phases majeures :

- Maturation du projet, mise en place de la structure de gouvernance, affinement du cahier des charges de l'outil B2B (volet filière, volet maîtrise d'ouvrage informatique) - 12 mois.
- Mise en place effective de l'outil (assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'oeuvre) - 12 mois.
- Déploiement de l'outil au niveau de la filière par le biais des fédérations régionales et les syndicats professionnels (LEEM) – 12 mois.

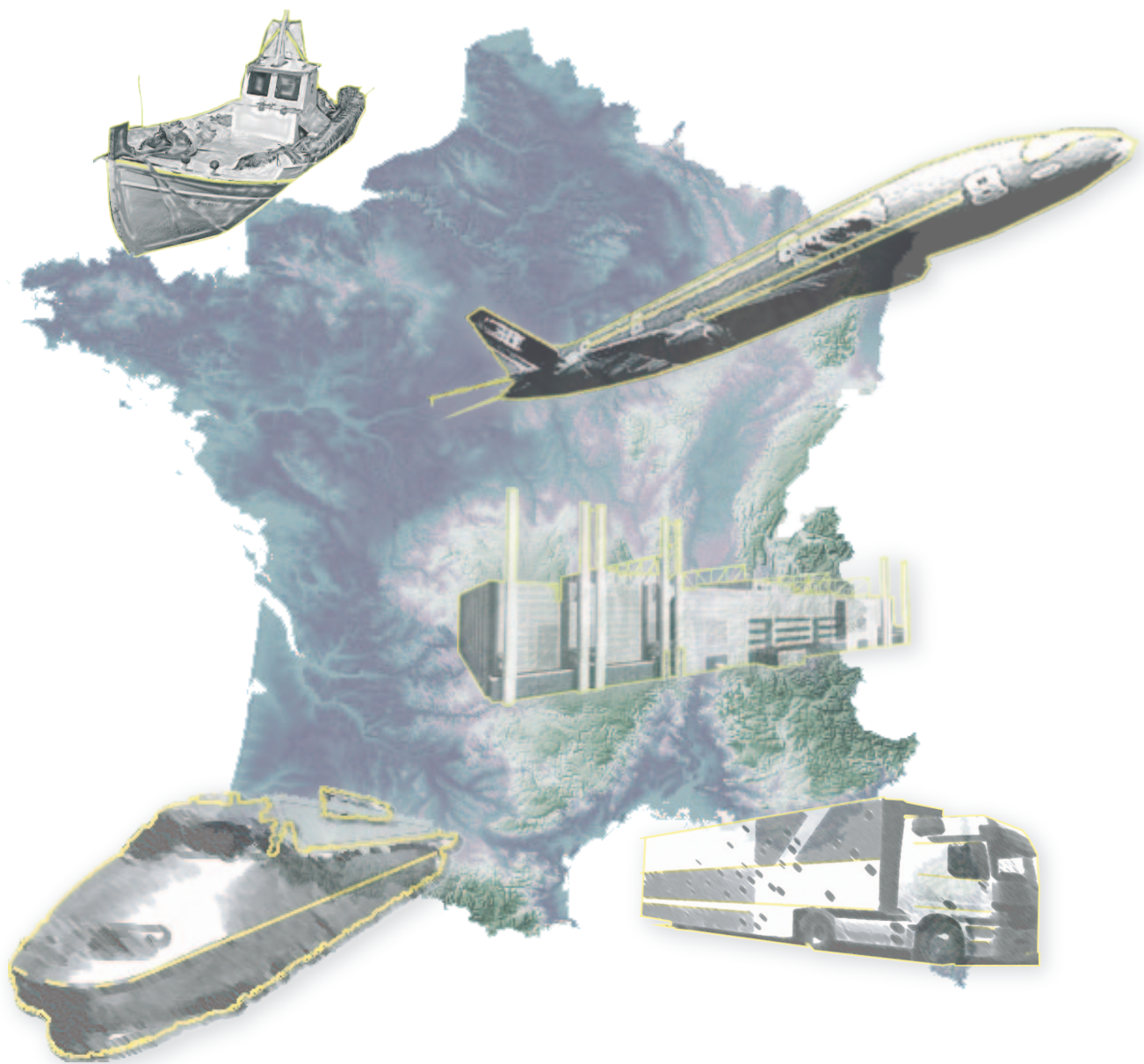
Le projet Bio-BPM est destiné à structurer la filière Biotech/pharma en France, en facilitant et en encadrant les accords et la gestion des offres et des demandes (R&D, prestations, produits innovants) entre donneurs d'ordre (grands comptes) et PME françaises de biotechnologies.

Les volets principaux du projet sont :

- Proposer et finaliser une base juridique, normative et contractuelle encadrant la mise en relation numérique entre donneurs d'ordre et sociétés prestataires afin de créer un espace de confiance propre à faciliter et accélérer les échanges entre partenaires : La place d'échanges devra répondre aux spécificités de la filière : respect de la confidentialité et possibilités de recours.
- De spécifier la nature et le cycle de vie des informations et processus de manière à réutiliser des technologies transverses démontrées (ebXML pour les interfaces Donneur d'ordre/BioMarket et RSS pour les interfaces BioMarket/PMEs afin d'offrir aux PME des mécanismes d'appropriation et de diffusion simples et sécurisés.
- De spécifier, prototyper puis industrialiser la plateforme en prenant en compte les guides lines du Pacte PME et du LEEM, sur le statut particulier des Jeunes Entreprises Innovantes (JEI)



Boost Industrie & Services



<http://www.boost-industrie.com>